

JOURNAL HELVETIQUE
O U
R E C U E I L
D E

*Pièces de Morale , de Politique d'Oeco-
nomie , d'Agriculture , d'Histoire Natu-
relle & Civile &c. Avec des Pièces fu-
gitives de Littérature choisie , en prose &
en vers ; l'Annonce des Livres nouveaux ,
les Découvertes & l'Encouragement des
Sciences & des Arts, des Manufactures
& des Métiers &c.*

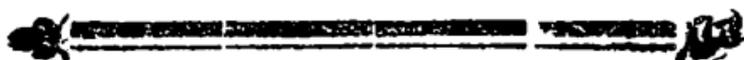
DEDIÉ AU ROI.

NOVEMBRE 1767.



NEUCHÂTEL

DE L'IMPRIMERIE DES ÉDITEURS.



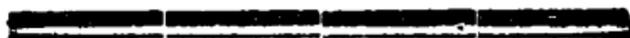
MD CCLX VII,



JOURNAL HELVETIQUE.



NOVEMBRE 1767.



S U I T E D U
4me M E M O I R E
Des Gouvernemens civils.

§ 51. DE l'origine & des progrès des Arts
& des Sciences dans les Etats de l'Eu-
pe.

IL en est des Arts & des Sciences' com-
me du Commerce qui naît de la nécessité.
Les Etats d'Italie ne pouvoient se main-
tenir dans leur indépendance que par l'in-
dustrie des habitans. Florence, qui n'é-
toit pas si puissante que Vénise & Gènes,
vouloit du moins disputer à ces Villes le
prix du savoir & celui de la culture des

beaux Arts ; & les Médecins regardoient la gloire des Lettres comme la plus propre au but qu'ils se propofoient, d'immortaliser leur nom. Donnant dans leurs Palais un alyiel aux Grecs, ils transplantèrent les connoiffances de l'Orient dans les pays de l'Occident.

FRANÇOIS I acquit le gout des beaux Arts dans ses expéditions d'Italie : Mais les fureurs religieuses & civiles qui déchiroient la France, ne permirent pas aux Muses, d'y faire un établissement stable & solide ; elles se sauvèrent dans les Villes Impériales d'Allemagne : d'où étant de nouveau bannies par les guerres atroces auxquelles ce pays étoit en proie, les sciences & les beaux Arts allèrent se réfugier dans les Pays Bas, & passant la mer, elles allumèrent dans l'esprit des Anglois un vif desir d'avancer les connoiffances sérieuses & utiles. Les François épris de leurs charmes fournirent sous le regne de LOUIS XIV une carrière des plus brillantes, en tout ce qui regarde les agrémens de l'esprit & les usages de la vie : De là le gout des Lettres se répandit dans les Provinces Orientales & Septentrionales de l'Europe.

Comme les migrations des Peuples servent à donner au caractère national une teinte de mœurs & d'usages : De même

les sciences laissent, dans tous les pays par lesquels on les a vu passer, un germe de génie national, qui pour peu qu'on le cultive, produit des fruits très amples.

§ 52. *DE la police des Etats*

LES Etats ne sont policés que par l'ordre qu'on introduit dans les Villes. La Ville capitale d'un Royaume donne toujours le ton aux autres. C'est un petit Etat dans l'Etat même, qui doit être gouverné selon l'esprit du gouvernement public.

La Ville de Paris est gouvernée d'une manière aussi absolue que le Royaume l'est en général. Le Lieutenant de police y fait l'office de Censeur public & de Commissaire Général des vivres: Son autorité n'est pas plus bornée que celle d'un général d'armée. Il tient cette grande Ville sous une discipline aussi exacte, qu'un Corps d'armée, & son principal soin étant de pourvoir à la subsistance de tous les habitans, il peut employer les voyes les plus exactes & les plus rigoureuses pour prendre ses informations, & pour punir tous les désordres.

La Ville de Londres étant la capitale d'un pays libre, le Maire y est le repré-

sentant du Peuple, & le gardien de ses privilèges. Il contient cette grande multitude d'hommes, par les soins qu'il prend de faire observer les Loix, & de garantir à chaque Citoyen ses immunités personnelles & civiles.

La Ville d'Amsterdam étant la capitale d'un Etat industriel, toute l'application des Bourguemaitres & des Echevins tend donc à encourager l'industrie & à punir l'indolence. Ils sont les Inspecteurs Généraux de l'industrie publique & particulière; ils ne doivent jamais abuser de la confiance de la Bourgeoisie au point de négliger cet objet principal de leurs instructions.

La Ville de Venise est le centre d'un Etat aristocratique: L'esprit de la police aboutit à prévenir & à empêcher tous les mouvemens populaires; le Conseil des dix est chargé de mettre l'Etat en sûreté contre les attentats du Peuple, & d'employer à cet égard les voies les plus efficaces.

L'obéissance, la liberté civile, l'industrie & la tranquillité étant les principes de la police de ces Villes, ils servent en même tems à nous faire connoître l'esprit du Gouvernement de ces Etats. Pour établir la police dans une grande Ville, on n'a donc qu'à voir à quelle forme de Gouvernement elle est soumise.

§ 53. *CONSIDERATIONS générales sur les Gouvernemens Monarchiques.*

CES Gouvernemens ont eu la même origine. Ils dérivent tous des assemblées nationales tenues pour les causes civiles, & pour les expéditions militaires. On perpétua les assemblées pour l'établissement des Diètes & des Etats Généraux. La Nation augmentant en nombre, & occupant un vaste terrain, elle confia le soin de convoquer les Etats au Roi, & celui de les diriger au Clergé & à la Noblesse, auxquels on joignit les Députés du Tiers Etat.

Les changemens qui arrivent dans la constitution des Etats Monarchiques sont toujours relatifs aux accroissemens de puissance que gagne l'autorité exécutive. A peine LOUIS XI eut-il acquis la Bourgogne & la Provence, qu'on vit la Monarchie Françoisse se changer & s'alterer. La jonction de la Franche-Comté, de l'Alsace & des Etats de Flandres faite sous LOUIS XIV consumma le despotisme Royal. La Monarchie Espagnole eut le même sort sous FERDINAND le Catholique, sous CHARLES-QUINT & PHILIPPE II. Le Nord

réuni sous CHRETIEN II engendra un Gouvernement tyrannique, & les Rois de Suède après leurs conquêtes faites sur les Allemands, sur les Russes & sur les Polonois, touchèrent à la Souveraineté. On remarque même les efforts que fit le despotisme en Angleterre dans le temps de GUILLAUME le conquérant, d'HENRI II, d'HENRI VIII & de JACQUES I. Ces Princes ayant joint de grands Domaines, & de grands privilèges à la Couronne, ils se rendirent par là même redoutables au reste de leurs sujets. Il y a un raport fixe entre la Puissance Législative de l'Etat, & la Puissance exécutive du Prince; la dernière croit en raison inverse de la première.

Ce fut toujours par la grandeur des actions héroïques que les Monarques gagnèrent le dessus. Les Peuples éblouis par les actes d'éclat, cédèrent tacitement leurs droits. L'ame ne peut être occupée à la fois que d'une forte passion, si celle de la gloire la remplit toute entière, elle engloutit toutes les autres. Les regards du public étant fixés sur le Monarque, on passe aisément de l'admiration à une obéissance illimitée. La gloire de l'Etat semble l'exiger, & il n'y a pas un particulier qui ne la voulut partager avec le Souverain.

L'Etat militaire détermine l'époque de la plus grande force nationale : L'Etat Monarchique est au comble de la grandeur, lorsque l'exactitude de la discipline militaire règne parmi les troupes. Les vieilles bandes espagnoles, les Régimens nationaux de la Suède, les Cuirassiers Autrichiens ; la Gendarmerie Française, & l'infanterie des Suisses sont aussi illustres dans l'histoire, que les noms d'ALBE, de GUSTAVE, de MONTECUCULLI, de FOIX, de CONDE' & de TURENNE. L'Europe admire aujourd'hui un Etat militaire qui excite l'émulation de tous les Monarques. La politique des Rois Monarques scût se prévaloir de la diversité des époques qui ont régné dans les ordres des Etats. Le Corps des Nobles servit à affermir le trône, le Clergé s'enrichit après, & les Villes furent les dernières qui acquirent l'aïssance. Elles s'agrandirent aux dépens des Nobles, & restreignirent la cupidité du Clergé, lequel à cause de ce qu'il avoit trop empiété sur les droits du Monarque, & sur ceux des Nobles, fut par la réunion de leurs forces, assujetti en Angleterre, dans les Etats Protestans d'Allemagne, & dans les pays du Nord. Les divers ordres des Etats commençant à s'agrandir les uns après les autres, il fut

aisé aux Monarques de les réduire successive-
ment.

§ 54. COMPARAISONS *générales de tous ces
Gouvernemens, selon l'ordre de leurs
principes.*

CES différens ordres des Gouvernemens
sont analogues à la force des sentimens qui
les ont fait naitre: Les sentimens naturels
étant les plus durables de tous, ils don-
nent au Gouvernement la plus grande fer-
meté politique. La Chine apuyée sur le
sentiment le plus humain, subsiste par
l'inaltérabilité de ses rites. Les États des
Egyptiens & des Assyriens ont eu la plus
longue durée. Les Peuples religieux se
maintiennent par l'attachement qu'ils ont
pour leurs idées religieuses; il est aussi
difficile de faire revenir les Juifs & les
Musulmans de leurs opinions & de leurs
coutumes religieuses, qu'il seroit mal-aisé
de les transformer en un autre Peuple. La
consistance des Gouvernemens libres étant
relative aux habitudes morales qui résident
dans le cœur des Citoyens, ces États va-
rient très souvent, & changent comme
les mœurs du Peuple; les Gouvernemens
Monarchiques se réglent uniquement sur
la force de l'Etat militaire.

L'ordre successif de ces Etats se conforme à celui qu'on remarque dans l'accroissement de ces sentimens. L'homme commence à développer ses facultés par les sentimens naturels : Il les rectifie par les sentimens moraux, & leur donne de l'élevation par les sentimens religieux. C'est de la combinaison de ces sentimens que naît le Gouvernement Monarchique en tant qu'il est réglé, & ses désordres naissent du conflit de ces sentimens. Les premiers sont l'ouvrage de la nature physique, les deuxièmes naissent de la nature morale, les troisièmes viennent de la dévotion & de l'enthousiasme qu'on a pour les sentimens naturels ou moraux, & les quatrièmes sont les effets des événemens.

Les Gouvernemens fondés sur les sentimens naturels ont tous fini avec la destruction ou avec l'avilissement du Peuple. L'homme ne quitte son instinct & ses mouvemens naturels qu'avec la vie, ces régies religieuses prennent fin avec la division & la dispersion des Peuples. Les Etats libres s'anéantissent d'eux mêmes, les Gouvernemens Monarchiques ne font que s'affoiblir, & leur gloire subsiste aussi long-tems que celle de leur discipline militaire.

§ 55. RAPPORT général de tous ces Gouvernemens aux mœurs des Peuples.

LA vie sociale augmente & différencie nos relations publiques, selon la forme de la Société dans laquelle nous sommes entrés. Cette forme aboutissant au principe qui l'a fait naître; c'est donc la nature de ce principe du Gouvernement, qui décide de la bonté & de l'uniformité plus ou moins grande de nos actions publiques. Il est vrai que chaque homme se détermine à agir, par des raisons tirées de ses besoins particuliers: Mais il n'est pas moins vrai, que ces besoins sont plus ou moins étendus, selon qu'il y a plus ou moins d'idées étrangères qui entrent dans le principe du Gouvernement. Ce principe, ayant été indéterminé sous les premiers Empires du monde, le Peuple eut toute la liberté de s'abandonner à son penchant originaire. La forme du Gouvernement ne fit que varier les nuances des sentimens publics qui lui servoient de base. Les Egyptiens passèrent par tous les degrés de la curiosité, à compter depuis le plus simple de ces degrés jusqu'au plus composé. Comme ce principe est trop foible

pour porter les hommes au bien, les Egyptiens ne pouvoient pas avoir un caractère national assez déterminé. On n'a jamais vu le sentiment de la simple curiosité produire les vertus les plus nécessaires au maintien du bien public. L'homme fut d'ailleurs, dans le premier âge, beaucoup plus susceptible d'imitation, qu'il ne l'est actuellement; le différent caractère des Monarques Egyptiens donnoit donc à ce Peuple un alliage de mœurs & de sentimens, qui n'étoit rien moins qu'harmonisant. Le principe d'imitation fut si fort dans le premier monde, que les Assyriens, les Perses, les Chinois se pervertirent d'abord que le principe de leur Gouvernement se corrompit. Il en est de cette corruption des mœurs comme de l'accent du bas Peuple: ses termes tout mal rangés & mal prononcés qu'ils sont, contiennent les restes de la langue originaire du pays.

Les mœurs des Peuples qui suivent des principes réfléchis sont beaucoup plus déterminées que celles des Nations précédentes; à cette différence pres que les Etats commerçans donnent des mœurs privées, & les Etats belliqueux des mœurs publiques. Le Gouvernement n'a pas besoin de pousser l'homme à l'intérêt particulier; chaque homme le possède assez dans la

vie sociale: On ne doit que lui présenter de nouveaux objets. Tout le Peuple a donc dans tous les Etats commerçans un caractère uniforme & indépendant du principe politique. Le monde commerçant a en fait de mœurs & de sentimens, un jargon universel, qui ressemble à la langue franque qu'on parle au Levant, en ce que les mœurs des Peuples commerçans forment un amas indigeste de sentimens sociaux, comme cette langue marchande est un composé fautif de toutes les langues Occidentales.

Les Etats belliqueux & libres de l'ancien monde avoient des plans exacts de régie nationale. Les mœurs des Grecs & des Romains étoient les tableaux les plus fidèles de leurs Gouvernemens. On y voyoit le fort & le foible, le bien & le mal du principe politique. On n'étoit plus homme naturel, & Citoyen du monde, dès qu'on entroit dans un de ces Corps de société; & la mesure de l'honnêteté se régloit sur la force avec laquelle on avançoit la grandeur de l'Etat. Il en étoit de la belle gloire des Athéniens, du patriotisme des Spartiates, & de la fierté des Romains, comme du langage de ces Peuples, qu'on raffina plus à mesure que l'Etat s'agrandit d'avantage. Rappelez le

siècle de ces Peuples ; & vous ferez naître les mêmes vertus.

Si vous joignez la liberté des sentimens de défense à l'esprit de commerce, vous établissez un conflit moral : L'un de ces sentimens voudra toujours prédominer sur l'autre ; & à moins qu'un tel Etat n'ait une police des plus exactes, & un Gouvernement des mieux affermis, il ne sera pas capable de faire marcher chacun de ses sentimens d'un pas égal : Il lui faudra toujours subordonner l'esprit de Commerce à celui de l'honneur militaire. Il en est des Peuples comme des individus : Ou ils n'ont point de caractère, ou ils n'en ont qu'un seul, qu'ils tiennent de la nature, du climat & des événemens nationaux ; & qui voudra changer la direction de ce caractère ? On y remarque comme à la boussole, quelques déclinaisons locales : Mais la propriété originale reste invariable. Tout l'art du Législateur se doit occuper à observer les divers points d'inflexion qui se trouvent dans les mœurs d'un Corps national : S'il corrige les dérivations, s'il les ramène à l'intérêt fondamental de la Nation, & s'il renforce le penchant universel, jusqu'à lui donner une consistance politique, il aura fait un chef d'œuvre de Législation. On

le tentera en vain avec l'esprit d'intérêt :
Mais on réussira avec l'esprit de gloire.

Les principes politiques de Religion étant ou abusifs, ou spéculatifs, ils n'influencent dans les mœurs du Peuple, qu'autant qu'ils l'asservissent, ou qu'ils sont tempérés par de bonnes Loix. Le prétexte religieux ne fait qu'aggraver la domination publique. Il n'est utile qu'au Monarque, & n'apporte un avantage réel à l'Etat, que quand il l'affranchit d'une servitude étrangère. La Religion n'est salutaire qu'autant qu'on lui laisse un cours libre. Éclaire-t-elle le climat d'un Peuple qui a l'usage de la saine raison : Elle lui aide à porter ses lumières & ses vertus au plus haut degré de perfection. Le seul cas où la politique doit venir au secours de la Religion est celui des imaginations fortes & hypocondres : Si un Peuple est imbu de ce caractère d'esprit, il est frappé d'une idée religieuse comme d'un rayon du soleil qui tombe à plomb sur la tête nue d'un habitant du midi. La tête tourne au premier comme au second. La force despotique qu'on joint à la Religion est aussi funeste que la chaleur qui résulte de la concentration des rayons solaires dans un miroir ardent.

La considération des mœurs entre dans les maximes des Etats monarchiques, à raison de ce que les trois ordres d'Etats y sont plus distingués. Le principe de l'honneur est particulièrement attaché aux Nobles, dans les Etats où le Corps des Nobles a conservé ses prérogatives. Le Clergé fait respecter la Religion, dans les pays qui ont laissé au Corps des Ecclésiastiques les dignités publiques; & le Commerce se fait avec aisance & avec succès, dans les Provinces où l'on n'a donné aucune atteinte aux immunités des Villes. Je ne connois que trois sources de ces principes moraux dans les Etats Monarchiques. La Guerre fit naître la gloire de l'esprit militaire, qui s'étant épuré ensuite, donna à l'ame une grande délicatesse sur tout ce qui concerne l'honneur personnel. Le pouvoir immense des Papes servit à décorer & à enrichir les gens d'Eglise, & le droit de représentation dans les assemblées publiques assura la tranquillité & le domaine des Villes. Il y eut donc trois révolutions différentes dans les Etats monarchiques de l'Europe. Les guerres, que les Peuples septentrionaux eurent à soutenir contre les Romains & contre les Nations Tatares, mirent l'Etat militaire en honneur. Les querelles que les Pa-

pes firent aux Empereurs & aux Rois servir à soutenir la cause des Ecclésiastiques, & la Ligue Anféatique contribua à répandre la liberté d'un Commerce sûr & réglé. Comme les Etats monarchiques sont composés de ces trois différentes parties, ils n'ont aucun principe moral, en sens politique & universel. Les événemens combinèrent donc ces principes d'une manière relative au sort de la guerre, & à l'esprit de prudence politique qui régnoit dans le cabinet du Prince.

§ 56. REMARQUES sur les Etats Despotiques.

DANS les pays où ces révolutions n'eurent point lieu, l'esprit de conquête établit un Gouvernement arbitraire. Cela arriva dans l'Empire des Russes & dans celui des Turcs. Le premier fut conquis sur les Nations Tatares, & l'autre fut arraché aux Grecs. Comme l'Etat militaire donna l'origine à ces deux Etats, leur intérêt exigeoit de perpétuer les prérogatives qu'on avoit accordées aux gens de guerre. Il en est des prérogatives exclusives qu'on accorde à des Corps d'armée comme de celles qu'on donne à leurs chefs : Elles ne sont utiles que contre l'ennemi & en tems de guerre, & ces prééminences deviennent préjudiciables

en tems de paix. La Russie fut mettre de niveau ses troupes : Mais la Cour Ottomane a tenté inutilement de réprimer l'audace des Janissaires. Ayant joué plus d'une fois le rôle des soldats Prétoriens, il ne faut qu'un grain d'ambition semblable dans les chefs des Corps Ottomans, pour mettre ce vaste Etat dans la même crise où se trouvoit le Bas-Empire.

La Russie joignant au principe du despotisme la police des Etats monarchiques, a voulu rectifier le premier, & donner à son Empire la régularité & la consistence des autres. L'union de ces divers principes est ce qu'il y a de plus difficile à exécuter dans l'art politique. L'Empire Turc n'ayant plus la vigueur militaire, comme il l'eut du tems de ses grands Empereurs, cet Etat despotique languit faute de secours civils & politiques. Les sentimens d'héroïsme militaire ont leurs périodes tout comme les sentimens moraux & civils.

§ 59. PARALLELE de l'état actuel de l'Europe avec celui des autres parties de la terre.

L'EUROPE] délivrée du joug des Rois
mains goûte les fruits de sa valeur & de

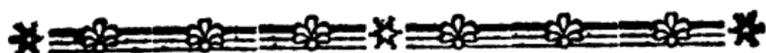
sa politique. Elle ne se consume plus en vains projets de conquérir l'Asie : Elle en tire cependant par son industrie tout ce que cette belle partie du monde a de plus exquis. A l'exception de la Chine, toute l'Asie languit sous le pouvoir despotique d'un seul, ou sous celui des opinions & des coutumes brutes, L'homme qu'on peut dominer par des préjugés énormes, est sujet à tomber sous une autorité semblable.

L'Afrique est justement dans l'état le plus propre à favoriser le Commerce des Européens. Divisés & abrutis, les Africains sont les esclaves de leurs Tyrans, ou ceux des Européens. La côte de la Barbarie est un opprobre pour l'Europe, & montre que l'esprit de Commerce est souvent inique & partial.

L'Amérique est en partie subjuguée & en partie cultivée par les Européens. Il est beaucoup plus à craindre que le nouveau monde n'enlève trop d'habitans à l'ancien, qu'il n'est à présumer que les habitans naturels y occasionent une révolution générale. Ce qui manque à l'Europe est l'idée d'un bien général européen, ou une politique universelle qui rendit les habitans de cette partie cultivée de notre globe attentifs aux Nations Tartares qui con-

finent à l'Asie ; qui tint l'œil sur le nombre des Nègres qu'on transporte en Amérique ; qui mit des obstacles aux émigrations , & qui pesat les avantages & les défavantages du Commerce des Indes. Si quelqu'un m'objecte que j'ai commencé à donner l'idée de l'homme réel , & que je finis par celle de l'homme idéal , je suis de l'avis de cet homme , & de tous ceux qui n'admettent dans la connoissance réfléchie de l'histoire que des faits munis d'observations exactes sur la nature de l'homme libre & social.





S U I T E

Des Remarques sur le Dictionnaire Philosophique.

F R A U D E.

S'il faut user de fraudes pieuses avec le peuple ?

NON sans doute : Jamais personne n'a été assez insensé pour le soutenir. Il n'est jamais permis de tromper personne, même sous prétexte de lui faire du bien. Toutes les raisons que notre Philosophe met à la bouche d'un fakir Chinois pour établir le contraire sont très-mauvaises ; aussi n'a-t-il eu d'autre dessein que de rendre ce personnage ridicule.

Un Lettré soutient qu'il faut prêcher au peuple une Religion sans superstition, & lui enseigner la vérité sans la soutenir par des fables : Cette maxime est excellente ; mais il faudroit expliquer nettement ce que l'on entend par *Superstitions, fables, systèmes absurdes, cérémonies extravagantes* ; l'abus de ces termes & leur fausse application peut donner lieu à de très-grandes erreurs.

Il s'en faut beaucoup que le Lettré Chinois ait raison dans tout ce qu'il avance. *Vous vous feriez lapider par le peuple*, dit-il au fakir, *si vous enseigniez une morale impure*. Cela n'est pas certain. Les Prêtres du Paganisme enseignoient au peuple une morale très-impure & très-scandaleuse; ils ne furent jamais lapidés pour cela.

Il dit que *les Lettrés adorent un Dieu Créateur, rémunérateur & vengeur*. Ce fait n'est pas exactement vrai; puisqu'il y a une secte de Lettrés Chinois qui sont Matérialistes & Athées. On nous apprend dans la philosophie de l'histoire, chap. 18. que les Loix de la Chine ne parlent point de peines & de récompenses après la mort, que les Chinois n'ont point voulu affirmer ce qu'ils ne sçavoient pas. En quel sens adorent ils donc *un Dieu rémunérateur & vengeur*? Croient ils que Dieu punit toujours le crime & récompense la vertu en cette vie?

Il prétend qu'on n'a pas besoin de prodiges pour croire un Dieu juste qui lit dans le cœur de l'homme, qui punit & qui récompense, que cette idée est trop naturelle pour être combattue. Elle l'a cependant été par plusieurs sectes de Philosophes, elle l'est encore aujourd'hui par quelques incrédules, par notre Auteur lui-même.

qui ne reconnoit point la liberté de l'homme, qui regarde les crimes comme un chaînon de la grande chaîne du Destin. Voyez les Articles *Destin & Liberté*. Dieu peut il punir des crimes qui ne sont pas libres? Quoique les plus sensés des anciens Philosophes ayent enseigné les punitions & les récompenses de l'autre vie, le peuple n'a point été docile a leurs leçons; il a fallu une révélation Divine appuyée sur les plus grands prodiges pour répandre cette créance chez toutes les Nations.

Selon lui, *il n'est pas nécessaire de dire précisément comment Dieu punira & récompensera, il suffit qu'on croye a sa justice.* Il assure qu'il a vu des Villes entières qui n'avoient presque point d'autres Dogmes, & que ce sont celles où il a vu le plus de vertu. Nous serions fort curieux de connoître ces Villes, il auroit été très-à-propos d'en nommer quelqu'une. Il y a des Villes sans doute, & il n'y en a que trop, où un certain nombre de prétendus Philosophes se contente de croire en secret le Dogme de la Justice Divine bien ou mal entendu; mais on n'en connoit point où la croyance du peuple soit bornée a ce seul Dogme, & où elle suffise pour maintenir parmi les Citoyens la police & la

VERTU.

Il soutient que quand même il y auroit des Philosophes qui ne conviendroient pas de ce principe, ils n'en seroient pas moins gens de bien, ils n'en cultivoient pas moins la vertu. En attendant qu'on nous ait montré de ces Philosophes qui sont gens de bien & qui cultivent la vertu, sans croire des peines & des récompenses, nous n'ajoutons aucune foi à ce phénomène. Quand il seroit aussi réel qu'il est imaginaire, ce n'est pas des Philosophes qu'il s'agit, c'est du peuple. Il est question de sçavoir si une Nation entière peut être vertueuse, policée, attachée au bien de la société, sans croire des peines & des récompenses; si le peuple est capable de cultiver la vertu par amour, ou plutôt par enthousiasme, sans crainte & sans autre intérêt que celui de la vie présente. Voilà ce qu'on n'a jamais vû & ce qu'on ne verra jamais.

Enfin il prétend que les Philosophes aideront à établir la créance des peines & des récompenses, loin de la contredire. Cela n'est pas bien assuré. Des Philosophes qui enseignent le scepticisme, le matérialisme, la fatalité absolue, l'inutilité des peines & des récompenses d'une autre vie, ne seront jamais fort zélés pour en établir la créance. C'est ce que font

aujourd'hui la plûpart de ces Messieurs. Pour détruire la Religion révélée, ils se couvrent d'un masque de zèle pour la Religion naturelle; & il n'y a pas un seul Dogme enseigné par la raison qu'ils n'ayent attaqué. En un mot s'ils consentent que le peuple ait une Religion, c'est sous condition qu'ils seront dispensés d'en avoir eux-mêmes.

G E N E S E.

L'AUTEUR nous avertit qu'il ne veut pas prévenir ce qu'il dira dans l'art. MOYSE, pour prouver que ce Législateur n'est point l'Auteur de la Genèse; nous remettrons donc à l'examen de ce même article ce que nous avons à opposer à ses preuves; nous nous bornerons ici à réfuter les objections qu'il fait contre plusieurs passages de la Genèse.

Selon lui, on traduit mal ces paroles: *Au commencement Dieu créa le Ciel & la terre.* Il n'y a point, dit-il, d'homme un peu instruit qui ne sçache que le texte porte: *Au commencement les Dieux firent ou les Dieux fit le Ciel & la terre.*

Mais s'il étoit lui-même aussi instruit qu'il veut le paroître il sçauroit qu'en Hébreu le nom pluriel, quand il est joint

a un verbe singulier, ne signifie point multitude, qu'alors il est augmentatif & désigne le superlatif. *Elohim* en Hébreu ne signifie donc point *les Dieux*, mais *le très-haut*, puisqu'il est joint au verbe *Créa*, qui est au singulier. C'est ainsi qu'il est construit dans tout ce Chapitre & ailleurs, jamais le verbe n'est mis au pluriel.

Cette leçon, dit notre Auteur, *est d'ailleurs conforme à l'ancienne idée des Phéniciens qui avoient imaginé que Dieu employa des Dieux inférieurs pour débrouiller le chaos, le Chaut Éreb.* Voilà autant de fautes que de mots. Nous ne connoissons les anciennes idées des Phéniciens que par le fragment vrai ou supposé de Sanchoniathon, assez mal traduit par Philon de Biblos, & conservé dans Eusèbe (*). Or selon ce fragment il est faux 1^o. que Dieu ait présidé au débrouillement du Chaos; Sanchoniathon n'en dit pas un mot; aussi Eusèbe lui a-t-il reproché que sa cosmogonie va droit à l'Athéisme. 2^o. Il est encore plus faux que selon le fragment, Dieu ait employé des Dieux intérieurs au débrouillement du Chaos: Sanchoniathon suppose au contraire que les premiers Dieux

(*) Præp. Evang. L. I. c. 9.

des Phéniciens furent le Soleil & les productions de la terre. 3^o. *Chaut Ereb*, vuide ténébreux, est de l'invention du Philosophe: Sanchoniathon donne pour seul principe de l'univers un air ténébreux & non pas le vuide.

Continuons à écouter l'oracle. *Les Phéniciens étoient depuis long-temps un peuple puissant qui avoit sa Théogonie avant que les Hébreux se fussent emparés de leur pays.* Nouvelle fausseté, copiée d'après la philosophie de l'histoire (*) & répétée de nouveau dans l'article MOYSE. Les Phéniciens ne sont devenus puissans, que par le commerce maritime & par leurs colonies: On défie le Philosophe de prouver qu'avant l'établissement des Hébreux dans la Palestine, les Phéniciens eussent déjà fait sur Mer aucun voyage de long cours. S'ils eussent été alors un peuple puissant, auroient ils laissé conquérir leur pays par les Hébreux que l'on nous dépeint comme une poignée d'esclaves. Il prouvera encore moins que la Théogonie des Phéniciens soit plus ancienne que les livres de MOYSE; Sanchoniathon Auteur ou Redacteur de cette Théogonie a vécu, selon le

(*) Chap. 13. p. 61.

sentiment le plus probable, au moins deux cent ans après MOYSE.

Suivant nôtre Auteur, il est bien naturel de penser que quand les Hebreux eurent enſui un petit etablissement vers la Phénicie, ils commencèrent à aprendre la langue, surtout lorsqu'ils y furent esclavés. Alors ceux qui se mêlèrent d'écrire copièrent quelque chose de l'ancienne Théologie de leurs maîtres; c'est la marche de l'esprit humain. Malheureusement cette marche prétendue ne s'accorde ni avec les faits, ni avec les monumens, ni avec les suppositions du Philosophe. 1°. Les Hébreux n'apprirent point la langue de la Phénicie depuis leur établissement & lorsqu'ils y furent esclaves. Ils parloient leur langue depuis ABRAHAM; toujours séparés des autres Peuples ils la conservèrent sans mélange; le Phénicien & l'Hébreu font deux dialectes différens de la même langue. 2°. Dans tous les livres des Juifs, les Phéniciens & Chananéens sont regardés comme une Nation ennemie, dont les Juifs détestoient la Religion, les mœurs, les usages. Ce que nous en connoissons est entièrement différent des mœurs & de la créance des Juifs: MOYSE & SANCHONIATHON n'ont rien de comun; nous le montrerons en détail. 3°. Lorsque les Hébreux entrèrent

dans la Palestine ils sortoient de l'Egypte. Nôtre Auteur lui même suppose qu'ils avoient reçu la Circoncision & tous leurs rites des Egyptiens, n'eut-il pas été plus naturel d'en emprunter de même la Théogonie, que de la copier sur celle des Phéniciens? 4°. Dans l'art. MOYSE, nôtre Auteur prétend que le pentateuque a été fait par ESDRAS après la captivité de Babilone, ici il suppose que c'est une copie de la Théologie phénicienne, composée dans le tems que les Hébreux étoient esclaves des Phéniciens. Comment accordera-t-il ces deux prétentions.

Dans le tems, dit il, où l'on place MOYSE, les Philosophes Phéniciens en savoient probablement assez pour regarder la terre comme un point, en comparaison de la multitude infinie de globes que Dieu a placés dans l'immensité de l'espace qu'on nomme Ciel. Fort bien. Dans le tems où l'on place MOYSE, c'est à dire, plus de sept cent ans avant les premières observations astronomiques des Caldéens, les Phéniciens étoient déjà Philosophes & Astronomes, ils avoient bâti le système de l'univers, ils savoient que la terre n'est qu'un point au milieu des globes immenses qui roulent sur nos têtes. Ils savoient tout, & les Hébreux ne savoient rien. Ceux ci

ont copié toutes les erreurs de leurs maîtres, & ils n'ont sçu en emprunter aucune vérité. Il n'y a qu'à lire M. GOGUET sur les progrès de l'Astronomie, on verra en quel état elle étoit chez toutes les Nations au siècle de MOYSE. Mais nôtre Philosophe ne se pique ni de justesse ni de sincérité, pourvu qu'il peigne les Hébreux comme le plus méprisable de tous les Peuples, peu lui importe de confondre toutes les époques, de contredire tous les monumens de l'Histoire.

Il continue. *Cette idée si ancienne & si fausse que le Cie! est fait pour la terre, a presque toujours prévalu chez le Peuple ignorant.* Mais cette idée ne se trouve point dans les livres de MOYSE, nôtre Philosophe la lui prête gratuitement.. MOYSE dit que Dieu a créé le Ciel & la terre, & non pas qu'il a fait le Ciel pour la terre: Il dit que Dieu a fait le soleil pour éclairer pendant le jour & la lune pour éclairer pendant la nuit; n'est ce pas là ce à quoi ces deux Astres sont destinés?

Selon le texte de la Genèse, *la terre étoit Tohu Bohu, les ténèbres étoient sur la face de l'abime & l'esprit de Dieu étoit porté sur les eaux.* Tohu, Bohu, dit nôtre Auteur, signifie précisément chaos, désordre. Point du tout; Tohu signifie pro-

fondeur, *Bohu* vuide, & non pas désordre; chaos, terme Grec, a le même sens. *Tohu Bohu*, dit-il encore, est un de ces mots imitatifs qu'on trouve dans toutes les langues, comme sans dessus dessous &c. Sans dessus dessous, terme imitatif? Voilà du curieux; voudroit-on nous apprendre comment le vuide & le désordre peuvent être imités par le son d'un mot?

La terre, continue-t-il, n'étoit point encore formée telle qu'elle est; la matière existoit, mais la Puissance Divine ne l'avoit point encore arrangée. Suivant ce beau commentaire MOYSE a supposé la matière éternelle; cependant MOYSE dit précisément le contraire: Au commencement Dieu créa le Ciel & la terre; avant ce moment rien n'existoit que Dieu. En quel état fut la terre à l'instant que suivit la création? Elle étoit environnée des eaux, elle ne présentoit dans toute la surface du globe qu'un abîme d'une profondeur immense, couvert d'épaisses ténèbres; voilà ce que nous apprend MOYSE. Si notre Auteur ne l'a pas entendu ou n'a pas voulu l'entendre, ce n'est pas la faute de l'Ecrivain sacré.

L'esprit de Dieu, dit-il, signifie le souffle, le vent qui agitoit les eaux; Cette idée est exprimée

exprimée dans les fragmens de l'Auteur Phénicien SANCHONIATHON. Oui, mais l'Auteur Phénicien l'exprime ridiculement ; il suppose l'air en mouvement de toute éternité & sans aucune cause: MOYSE nous enseigne que Dieu lui même agitoit l'air, parce qu'il n'y avoit encore aucune cause naturelle du vent.

Le Philosophe soutient opiniâtement que les Hébreux croioient la matière éternelle ; les Phéniciens étoient dans cette opinion. *Il n'y a pas un seul Auteur dans l'antiquité qui ait jamais dit qu'on eut tiré quelque chose du néant. On ne trouve même dans toute la Bible aucun passage où il soit dit, que la matière ait été faite de rien. Que signifie donc ce passage des Pseaumes que l'Auteur lui même a cité: Dixit & facta sunt? L'argument qu'il nous fait ici est singulier. Les autres Nations n'ont point admis la création proprement dite, donc les Hébreux ne l'ont pas connue non plus. Je dis au contraire: Les Hébreux ont parlé de la création dans des termes tout différens de ceux des autres Nations, donc ils en ont eu une idée toute différente. Qu'on nous cite dans les Auteurs profanes quelqu'expression qui approche*

de celles de MOYSE & des autres Ecrivains Hébreux : *Dieu dit, que la lumière soit, & la lumière fut. Il a dit, & tout a été fait. C'est moi, dit le Seigneur, qui ai créé le ciel & la terre, je les ai appelé & ils ont paru, j'étois seul quand-je les ai fait. Vous soufflez, Seigneur, & tout sera créé de nouveau.* Il n'est point là question de matière préexistante. Quel est le Philosophe, le Poète, l'Historien, chez les autres Peuples, qui ait ainsi parlé?

L'éternité de la matière a été l'opinion de toute l'antiquité profane, nous en convenons; mais ce n'a point été la créance des Hébreux. Il en résulte malgré nôtre Philosophe que MOYSE n'a rien emprunté des autres Nations & qu'il a eu un meilleur maître.

Le même Censeur toujours attentif à rabaisser MOYSE, soutient après M. HUET & LE-CLERC, qu'il n'y a rien de sublime dans cette expression : *Dieu dit que la lumière soit faite, & la lumière fut faite.* Cette éloquence, dit il, n'est affectée dans aucune hy.oire écrite par les Juifs. Le stile est ici de la plus grande simplicité, comme dans le reste de l'ouvrage. Si un Orateur, pour faire connoître la puissance de Dieu, employoit seulement cette expression *il dit que la lumière soit, & la lumière*

fut : Ce seroit alors du sublime. Tel est ce passage d'un Pseaume : Dixit & facta sunt. Et voila justement la manière dont MOYSE a parlé ; Dieu dit que la lumière soit & la lumière fut , telle est l'expression simple, mais sublime de l'original. Cette éloquence à la vérité n'est point affectée, elle est très naturelle ; c'est pour cela même qu'elle frappe davantage. Le stile est de la plus grande simplicité, mais l'idée est noble & majestueuse, le stile, pour être sublime, doit-il être empoulé & peu naturel ?

Il est faux que le passage du Pseaume soit un trait unique ; il est suivi d'une autre image non moins frappante : *Statuit ea in aeternum & in saculum saculi, præceptum posuit & non præteribit* : Dieu qui dicte aux créatures une Loi dont elles ne s'écarteront jamais ; ce n'est point là une pensée triviale.

Tout est sublime dans la création sans doute, continue nôtre grand critique, mais celle de la lumière ne l'est pas plus que celle de l'herbe des champs. Il n'est pas question de savoir si la création est sublime, mais si MOYSE en a rendu l'idée d'une manière sublime ; nous soutenons qu'il l'a fait : Dieu dit, que cela soit, &

vela fut. Voilà le stile qui règne dans tout le premier chapitre de la Genèse. L'expression est répétée à chaque nouvelle créature qui sort du néant, parce qu'il n'y en avoit point de plus énergique pour exprimer la création proprement dite. Notre Philosophe seroit meilleur juge en fait d'éloquence, s'il étoit moins prévenu contre nos livres saints. Le Rhéteur LONGIN, tout Payen qu'il étoit, fut frappé des expressions de MOYSE, quiconque a le gout du grand & du sublime en sera frappé de même.

C'étoit encore, selon le Censeur de MOYSE, une opinion fort ancienne que la lumière ne venoit pas du soleil; on s'imaginoit que le soleil ne seroit qu'à la pousser plus fortement: Aussi l'Auteur de la Genèse se conforme t-il à cette erreur populaire. Voici deux nouvelles imaginations. 1^o. Il est faux que l'opinion qui suppose que la lumière est un fluide distingué du soleil, soit une opinion ancienne & populaire. Dans les élémens de la philosophie de NEWTON () on dit que DESCARTES est l'Auteur de ce système; il ne l'avoit pas puisé chez le peuple, jamais le Peuple, n'a pensé de distinguer la lumière d'avec le soleil. Quand MOYSE auroit été dans*

(*) 2^{me} partie chap. 1.

le même sentiment, on pourroit lui pardonner de n'avoir pas été meilleur Philicien que DESCARTES. 2°. Il n'est pas prouvé que MOYSE ait eu l'idée qu'on lui prête. Il suppose la lumière créée avant le soleil ; mais n'y a-t-il dans la nature d'autre lumière que celle du soleil ? Dans ces mêmes élémens que nous venons de citer (*). On demande : *Qu'est-ce donc enfin que la matière de la lumière ? C'est le feu lui-même Si on demande ce que c'est que le feu, je répondrai que c'est un Élément que je ne connois que par ses effets, que l'homme n'est point fait pour connoître la nature intime des choses.* C'est précisément la leçon que nous donne MOYSE. Le terme *our*, dont il se sert, signifie également le feu & la lumière. NEWTON qui ne les distingue point est donc revenu à l'opinion populaire & à la Doctrine de MOYSE. *L'homme n'est point fait pour connoître la nature intime des choses ; & l'on fait un procès à l'Auteur de la Genèse de n'avoir pas fait connoître la nature intime du feu & de la lumière.*

Si l'on veut y faire attention, les trois premiers versets de la Genèse racontent la

(*) 2me partie chap. 2.

création des quatre Elémens; en premier lieu, de la terre & de l'eau, enfin du feu & de la lumière. Qu'est-ce que le corps lumineux ou enflamé que Dieu créa avant le soleil, qui servit d'abord à dissiper les ténèbres, à faire succéder le jour à la nuit? MOYSE ne le dit point, & cela n'étoit pas nécessaire. Mais on l'accuse mal à propos d'avoir tout confondu. *Par un singulier renversement de l'ordre des choses, il ne fait créer le soleil & la lune que quatre jours après la lumière. Qu'importe? Dieu n'a-t-il pas pu créer du feu, par conséquent de la lumière, avant le soleil & la lune? On ne peut concevoir comment il y a un matin & un soir, avant qu'il y ait un soleil.* Cela est faux; il suffit qu'il y ait eu un autre corps lumineux dont la révolution se soit faite en vingt quatre heures. Il n'est donc pas vrai qu'il y ait là une confusion qu'il est impossible de débrouiller. La confusion vient toute entière du Censeur de MOYSE, on pourroit lui reprocher bien d'autres méprises, mais il faut abréger.

L'idée d'un Firmament, dit-il, est encore de la plus haute antiquité. Cela peut être, mais ce n'est point celle de MOYSE. Le terme dont il se sert signifie étendue; ce n'est point la faute si on l'a traduit par

Erment. Il n'a point dit que *les Cieux étoient très solides, ni qu'ils étoient d'une matière fort dure*: Il suppose des réservoirs d'eau dans le Ciel, ils y sont encore; ce sont les eaux de la pluie réduites en vapeurs dans l'Atmosphère; mais il n'a point ajouté que ces réservoirs étoient portés sur une bonne voute, que cette voute étoit de cristal, qu'il y avoit des portes, des écluses, des cataractes qui s'ouvroient & se fermoient. Tout cela sont des rêveries & des impostures, que l'on a répétées dans la philosophie de l'Histoire (*) & dans l'article *Ciel*; nous en avons déjà montré la fausseté.

La suite le mois prochain.





S U I T E

Sur le Commerce en général.

LES Vaisseaux des Perses n'étoient pas plus montés par des Commerçans que ceux des Grecs. Chez les Modernes, les Navires Marchands ne sont pas montés par des Marchands; quand il y a des Marchands à bord de ces Navires, ils ne se mêlent point de la conduite du Navire. On ne peut les regarder que comme des passagers, dont les fonctions ne commencent qu'au débarquement dans le lieu où l'on doit trafiquer. On ne doit point confondre les Marins avec les Négocians; ce sont deux professions très distinctes: Il arrive quelquefois que ces deux qualités se trouvent réunies dans la même personne, mais les fonctions sont toujours différentes. Chez les Anciens l'art de la Navigation & de la Manœuvre, n'avoit pas la même étendue que lui ont donné les Nations Modernes: Les combats de Mer se rapprochoient beaucoup des combats de Terre; on s'abordoit promptement

& l'on combattoit souvent sur des lignes très étendues. C'est ce qu'on remarque sur tout dans les Guerres Puniques, les plus considérables guerres maritimes qui soyent connues. Les Vaisseaux étoient remplis de Soldats, & il y avoit seulement pour la manœuvre un certain nombre de Marins. Les mêmes hommes combattoient par Terre & par Mer suivant les circonstances. On ne voit pas où l'Auteur a pris que les Vaisseaux des Perses étoient montés par des Commerçans : Voyons si ce qu'il dit ensuite explique mieux sa pensée.

„ Il en fut de même que si l'on faisoit
 „ combattre aujourd'hui un Vaisseau Mar-
 „ chand armé en Guerre, contre un Vais-
 „ seau de Roi; certainement le premier
 „ n'auroit pas l'avantage.

En général il y a fort peu d'Analogie entre les combats de Mer des Anciens & ceux des Modernes, par les raisons qu'on en a données cy-dessus. La différence entre la structure & la Manœuvre des Vaisseaux est extrême. Cette observation n'a pas pour objet de rabaisser les Anciens, ils ont eu de très grands hommes de Mer, principalement les Carthaginois : Le secours de Lilibée est un chef d'œuvre en ce genre; les Modernes n'ont peut être

rien fait de mieux. Mais on doit convenir que la perfection de la Construction, la découverte de la Bouffole & celle de la poudre, ont apporté des changemens infinis dans la science militaire navale, que par conséquent on ne peut pas tirer des conséquences uniformes d'une action ancienne par Mer & d'une action moderne. La comparaison de l'Auteur pêche donc dès le principe : Mais ce n'est pas tout.

Il est incontestable qu'un Navire Marchand armé en Guerre sera battu par un Vaisseau de Guerre proprement dit, toutes choses d'ailleurs étant égales, parce que le meilleur Vaisseau Marchand sera toujours un mauvais Vaisseau de Guerre : Il manœuvrera plus mal, il sera plus lourd; le Canon aura plus de prise sur lui. Mais si des Négocians faisoient construire un Vaisseau de même échantillon, de même force qu'un Vaisseau de Roi, & qu'ils l'armassent de la même manière, les deux Vaisseaux seroient dans le cas d'être comparés; ils auroient des Matelots semblables; car les Matelots pour le service du Roi, ne sont que les Matelots de la Marine Marchande; c'est cette Marine qui les forme tous: Supposons donc les deux Vaisseaux aux prises: Quel sera le résultat du combat? On peut répondre hardiment

que toutes choses étant supposées égales, l'avantage sera pour celui dont le Commandant sera le plus habile Manœuvrier ; on suppose ici la bravoure égale dans les deux Capitaines. On peut aller plus loin. Si l'un des Capitaines n'a que de la bravoure sans expérience de la Mer, si l'autre au contraire avec du courage seulement est habile Marin, le dernier remportera sûrement la victoire. La raison en est sensible : Un Vaisseau est une machine ; les hommes qu'il contient, les voiles, les mats, le gouvernail, l'Artillerie, en composent les ressorts : Or celui dont le jeu de ces ressorts sera le mieux dirigé ; aura plus de souplesse ; plus d'action & par conséquent plus de force. Le Capitaine le plus habile triomphera donc à coup sûr de son adversaire. Le plus brave Homme de France qui ne sçauroit pas manier un cheval, seroit fort embarrassé dans une rencontre avec un Hussard. Or la manœuvre d'un Vaisseau est bien autrement importante dans un combat, & a bien une autre étendue que celle d'un cheval. Au reste ce qu'on dit ici est confirmé par l'expérience de tous les tems.

Mais suivons l'Auteur, sa pensée commence à se développer, il va, en continuant, la mettre au jour.

„ On peut confiderer qu'elle feroit l'if-
 „ fue d'un combat entre un Vailfeau de
 „ Guerre François & un Vailfeau Anglois
 „ d'aujourd'hui de même nombre de Ca-
 „ nons, & avec un Equipage égal. L'ex-
 „ périence a justifié plus d'une fois, que
 „ le Vailfeau François feroit le Vainqueur,
 „ cette même expérience prouve que fi les
 „ Anglois ont eu quelques-fois des avan-
 „ tages fur Mer depuis qu'ils commer-
 „ cent, ils ne les ont jamais dûs qu'à
 „ l'extrême fupériorité du nombre „.

Ces derniers mots, *depuis qu'ils com-
 mercent*, ne laiffe plus de doute fur la
 thèse de l'Auteur, qui se réduit à foute-
 nir que les Vailfeaux de Guerre d'une Na-
 tion commerçante doivent être battus par
 les Vailfeaux de Guerre d'une Nation qui
 ne l'est pas, ou qui l'est moins.

Examinons d'abord la fupposition que
 fait l'Auteur, d'une action entre un Vail-
 feau de Guerre François & un Vailfeau
 de Guerre Anglois de même force. Il dé-
 cide que le Vailfeau François fera le Vain-
 queur, & il en appelle à l'expérience. Or
 l'expérience apprend que le plus habile
 Maneuvrier, de quelque Nation qu'il
 foit, toutes chofes d'ailleurs étant égales,
 & battra le moins habile. Dans le
 tems que la France en a eu de plus ha-

biles que l'Angleterre, les Anglois étoient souvent battus, aprésent que la France en employe moins, les Anglois ont l'avantage. La Guerre dernière nous montre un exemple bien propre à éclaircir tout ceci dans l'Action du 20 Mai 1756, a la hauteur de Minorque, Action d'autant plus remarquable, que c'est la seule de cette Guerre, qui ait retracé les beaux jours de la Marine de France. M. BOUGUER, de l'Académie des Sciences de Paris qui à rendu de si grands services à la science de la Marine, n'hésite pas dans sa préface de son excellent traité de la Manœuvre des Vaisseaux, à attribuer le succès de cette journée à l'étude particulière & profonde que M. le Marquis DE LA GALLISSONNIÈRE avoit fait de la manœuvre. Il est certain, dit encore cet Auteur, que les TOURVILLE, les BAERT, les DUQUESNE, les DUGUETROUIN, durent la plus grande partie de la réputation qu'ils s'acquirent si légitimement, à l'habileté qu'ils avoient dans la manœuvre. Continuons de citer ce grand homme; qu'elle autorité seroit plus respectable que la sienne sur tout ce qui a trait à un Vaisseau?

„ Il faut avouer ici que la partie de la Marine dont nous parlons, est celle

„ que l'Officier doit cultiver le plus, &
„ qui lui est absolument nécessaire. Com-
„ me Voyageur il peut en passant dans les
„ régions les plus éloignées, se proposer
„ une infinité de recherches utiles, il
„ peut nous enrichir d'observations pré-
„ cieuses, d'Astronomie, de Géographie,
„ d'Histoire naturelle; mais rien ne l'in-
„ terresse plus que de posséder la Manœu-
„ vre, cette partie qui lui fournit les
„ plus sûres ressources dans les occasions
„ les plus pressantes, & qui le rend su-
„ périeur dans un combat. Le Grand
„ Homme de Mer pourroit bien n'être
„ pas excellent Pilote, il suffiroit qu'il
„ defferat aux lumières de quelques autres
„ personnes, & rien ne l'empêche d'y
„ avoir recours, mais le Général ou le
„ Capitaine, principalement dans la cha-
„ leur de l'Action, est obligé de prendre
„ son parti sur le champ sans pouvoir ti-
„ rer d'ailleurs que de son propre fonds,
„ ses résolutions les plus décisives. Il est
„ étonnant avec quelle promptitude un
„ Vaisseau bien disposé obéit pour ainsi
„ dire, aux ordres du Manœuvrier ha-
„ bile. Si le Navigateur au contraire ne
„ fait pas toutes les finesses de son Art,
„ son Navire quoi qu'excellent, n'est plus
„ qu'une lourde masse qui reçoit tout son

» mouvement du caprice du vent & des
 » flots, qui malgré le courage & le dé-
 » sespoir de l'Officier, devient trop sou-
 » vent la proie de l'ennemi, ou qui ter-
 » mine bientôt son sort par un naufrage »

Ceci conduit à décider aisément si les Vaisseaux d'une Nation commerçante doivent être battus par ceux d'une Nation qui l'est moins, ou qui ne l'est pas. Il est évident que là où il y a plus de Navigation, il y aura une plus grande pratique de la manœuvre ; ou, ce qui est la même chose, un plus grand nombre de bons manœuvriers. Donc en général les Vaisseaux d'une Nation commerçante doivent battre ceux d'une Nation qui ne l'est pas.

Il y a cependant deux observations importantes à faire sur ce sujet. Si une Nation commerçante ayant de bons manœuvriers, (& elle ne peut manquer d'en avoir) ne les employoit pas sur ses Vaisseaux de Guerre, il est clair qu'elle n'auroit plus l'avantage que donne la pratique de la navigation.

Il peut se trouver aussi un Peuple qui sans être commerçant, aura de bons manœuvriers, parce qu'il aura une guerre Maritime continuelle. C'est le cas de Malthe & des Régences de Barbarie ; mais

ce fera toujours le résultat d'une fréquente navigation. D'ailleurs la puissance de ces Peuples fera infiniment moindre, que celle des Nations commerçantes. On peut même regarder comme une règle générale, que la Marine Militaire ne peut, ni ne doit se trouver que là où il y a un grand commerce Maritime : Par tout ailleurs elle seroit sans objet. L'essence de la Marine est de défendre le Commerce & les Colonie . Cependant l'Auteur par ces mots, *depuis qu'ils commercent*, semble croire que le Commerce diminue la valeur. Les Anglois dont il s'agit ici, depuis qu'ils se sont adonnés au Commerce, ne se battent pas moins bien qu'auparavant . Qu'on leur reproche si l'on veut, le désordre de leur morale pratique, & l'oubli des principes, qui leur fait ramener tout à la force, on ne dira rien que d'exact : Mais quand on leur reprochera la diminution de courage, on sera injuste non seulement envers eux, mais même envers leurs vainqueurs.

L'Histoire moderne ne nous offre pas de guerres maritimes plus complètes, que les deux guerres du dernier siècle entre la Hollande & l'Angleterre, jamais on ne s'est battu sur mer avec plus d'achar-

ment

ment & plus d'intelligence. Les Vénitiens font-ils plus courageux depuis que leur Commerce est tombé ? Et les Portugais leurs successeurs dans le Commerce, qui n'y font plus que les facteurs des Anglois, font-ils donc plus intrépides aujourd'hui que quand ils faisoient tout le Commerce de l'Europe, de l'Asie, & de l'Afrique ? C'est une erreur de croire que l'opulence qui suit le Commerce, soit incompatible avec la valeur. Les Romains n'ont jamais fait de plus grands prodiges de valeur, que dans le tems de leur plus grande opulence, dans les tems de SYLLA, LUCULLE, CEZAR, POMPE'E : Tous les Peuples pauvres & guerriers n'ont été que des barbares & des brigands, sans en excepter ces fameux anciens Grecs & Romains ; ils ne sont devenus des Nations respectables ; que quand ils ont allié l'opulence à la valeur. La France, la Hollande, l'Angleterre, n'ont jamais été des Puissances plus redoutables que dans le tems où leur Commerce a été le plus florissant.

■ L'Histoire de tous les Peuples du monde donne le même résultat ; mais pour le saisir il faut se défendre des préjugés que quelques Auteurs publics se sont efforcés

de faire valoir, comme des vérités incontestables.

Le Commerce, dit-on, amène les richesses; les richesses sont bientôt suivies du luxe, & du plus grand luxe; le luxe corrompt les mœurs & détruit les Empires. C'est ainsi que le Commerce se détruit ensuite lui-même par l'excès des richesses qu'il procure, les grands édifices qu'il a élevés. On cite la chute des grands Empires des Assyriens, des Médes, & des Perses, où régnoit le plus grand luxe, introduit par les richesses d'un grand Commerce. Pour prouver que les richesses préparent la destruction des plus grands Empires; on cite encore le conseil que CRESUS donnoit au Roi de Perse. „ Voulez vous, disoit-il, réduire sous vos Loix les habitans de Sardes, toujours disposés à la révolte? Ordonnez que leurs enfans soient instruits dans toutes les parties du commerce & élevés dans tout ce qui peut y être relatif; vous verrez bientôt ces hommes devenir des femmes, dont vous n'aurez plus rien à redouter.

En effet l'Histoire du Commerce presque jusqu'à nos jours, présente un tableau, qui semble donner à ce préjugé, l'air d'une vérité. Le Commerce, dit M. DE MONTESQUIEU, tantôt détruit par les con-

quérans , tantôt gêné par les Monarques , parcourt la terre , fuit d'où il est opprimé : Il règne aujourd'hui où l'on ne voyoit que des déserts , des mers & des rochers ; là où il régnoit il n'y a que des déserts. L'Histoire du Commerce est celle de la communication des Peuples. Leurs destructions diverses & de certains flux & reflux de populations & de dévastations forment les plus grands événemens.

(*) Les Egyptiens possesseurs d'un terrain fertile en différentes productions ne connurent jamais le Commerce extérieur. Les Phéniciens moins favorisés de la nature , & qui habitoient le long de la mer un pays ingrat & peu fertile , suivirent des maximes bien différentes de celles des Egyptiens. Ceux ci s'étoient séparés du monde entier par leurs mœurs & leur Religion : Les Phéniciens travaillèrent à se rendre nécessaires à toutes les Nations par une grande industrie. C'est le premier Peuple connu qui ait fait le Commerce d'économie & d'industrie. Les Phéniciens s'appliquèrent principalement à cultiver les Arts du luxe , & bientôt ils s'approprièrent les richesses d'un grand nom-

K/k 2

(*) Voyez les progrès du Commerce.

bre d'autres Nations, en leur vendant les fruits de leur industrie, en leur présentant sous une forme plus commode & plus agréable, les diverses productions de la nature. Les grandes richesses qu'ils acquirent, leur attirèrent la jalousie des Assyriens & des Chaldéens. La conservation même de leurs richesses les engagea à céder leur liberté aux Perses, & leur fit acheter par un tribut la faculté de continuer leur Commerce.

La frugale Sparte donna des fers à la riche & commerçante Athènes: C'étoit, dit-on, un Athlète nud & exercé à la lutte, qui combattoit un rival efféminé & embarrassé de ses vêtemens. Lorsque les Grecs résistèrent aux forces réunies de l'Orient, leur Commerce n'étoit pas encore parvenu au haut point d'élévation où il fut porté du tems de PHILIPPE, Roi de Macédoine, qui leur imposa des Loix.

Alexandrie bâtie par ALEXANDRE vers les bouches occidentales du Nil; la situation avantageuse de cette Ville, la conquête des Indes, la découverte de la mer qui est au midi de ce pays, la destruction de la célèbre Tyr, firent changer de face au Commerce. Les Egyptiens devenus commerçans, devoient nécessairement quitter leurs anciennes superstitions & ouvrir leurs

portes à toutes les Nations. Sous les Ptolémées, Alexandrie s'embellit; l'Etat vit accroître sa population & n'en fut pas plus puissant; parce que ce n'étoit point des Citoyens qu'il acqueroit, mais des sujets guidés par la cupidité, qui venoient partager avec les Egyptiens les richesses immenses, que leur procuroit le grand Commerce qu'ils faisoient aux Indes & sur les côtes de l'Asie. Le précieux soin de défendre la patrie, fut confié à des mercenaires de la Grèce & de la Macédoine; & par cette raison, les Romains maîtres de la Macédoine & de la Grèce, le furent bientôt de l'Egypte.

Rome opulente, Rome occupée de fêtes & de spectacles, devint la proie des Barbares, par les mêmes causes qui l'avoient rendue la maîtresse de Carthage. Des hommes qui n'avoient rien à perdre, qu'aucun besoin ne retenoient chez eux, qui manquoient de tout dans leur propre pays, parce qu'ils ne cultivoient rien, devoient amener cette révolution qui a renversé l'Empire Romain. La Chine n'eut peut-être point succombé sous les fers des Tartares, si elle eut employé à civiliser cette Nation, les soins, les travaux & les dépenses excessives que lui a coûté sa célèbre muraille.

Dans des siècles postérieurs, des nuées de brigands sont sorties du Nord, pour dévorer la subsistance des Peuples du Midi. On a eu tort, comme nous le montrerons ailleurs, d'en conclure que la terre étoit alors plus peuplée, qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Le Commerce se réfugia dans un coin de l'Italie au milieu des marais inaccessibles: C'est là que du sein de l'oppression, on vit s'élever plusieurs Républiques qui firent en concurrence le Commerce de la Morée, du Levant, de la mer noire, celui de l'Inde & de l'Arabie par Alexandrie. Quelques Villes situées sur la mer Baltique, se réunirent sous le nom de Villes Anseatiques & d'Anse Teutonique; & cette Association forma une Puissance, tant qu'elle fut restreinte à un petit nombre de Villes. Elle s'affoiblit par de nouvelles Associations de Villes plus séparées par la diversité d'intérêts, que par la distance des Lieux.

C'est à cette époque que la plupart des Nations de l'Europe commencèrent à établir, ou à accroître successivement leur puissance à l'aide du Commerce. Jusques là on a vu les Etats les plus riches & les plus adonnés au Commerce devenir la proie des Peuples qui ne le pratiquoient

point. Depuis cette époque, ce ne sont plus les Nations sans culture, sans Arts & sans Commerces, c'est à dire, les Nations pauvres, qui sont à redouter. C'est l'Etat que le Commerce enrichit, qui fait craindre aux autres la perte de leur liberté.

Les Vénitiens furent les premiers qui entreprirent les voyages de long cours. Ils navigèrent dans toutes les mers du Levant, ils y firent des conquêtes, & y établirent des Comptoirs & des entrepôts. Vénise conserva le Commerce de toutes les marchandises de l'Orient, jusqu'au tems où les Portugais à l'aide de la Bouffole ouvrirent à l'Europe, une route nouvelle aux Indes Orientales en doublant le Cap de Bonne-Espérance. Vénise aussi intéressée que l'Egypte, à rendre cette nouvelle route, inutile proposa au Soudan de couper l'Isthme de Suez, & de faire un canal de communication entre le Nil & la mer rouge. Si ce projet eut réussi, Vénise auroit conservé le Commerce des Indes.

L'usage de la Bouffole devoit étendre l'empire du Commerce sur la plus grande partie de notre globe, décider la balance du pouvoir, changer les intérêts des grandes Nations de l'Europe, reculer les

limites de nos connoissances & faire une révolution dans nos usages & dans nos mœurs.

Lisbonne devint le magasin général des épiceries & de toutes les marchandises des Indes Orientales. Les Portugais étendirent le Commerce de l'Europe aux Côtes Occidentales & Orientales de l'Afrique, dans les mers d'Arabie, aux Indes, à la Chine, & au Japon; & comme ils vendirent à plus bas prix, que les Vénitiens & les Gènois, les mêmes marchandises des Indes, que ceux ci tenoient par le Levant des Arabes & des caravanes de Perse, ils attirèrent bientôt dans leurs ports tous les vaisseaux de l'Europe.

L'Espagne, maitresse dans le même tems des plus riches contrées de l'Amérique par les découvertes de COLOMB, ne voyoit point de limites à ses richesses. PHILIPPE II par la réunion de la Couronne de Portugal à celle d'Espagne, ayant recueilli tous les avantages des conquêtes des Espagnols en Amérique; & de celles des Portugais aux Cotes Occidentales & Orientales d'Afrique, aux Indes & dans le Brésil, devint la première Puissance de l'Europe.

On observe ici (& c'est [toujours en conséquence du même préjugé] que les

Espagnols & les Portugais abandonèrent les Manufactures & l'Agriculture pour des richesses de fiction, qui comme signes de denrées, appartenoient nécessairement aux propriétaires des denrées. On conclut que le grand Commerce de ces deux Nations a diminué leur population, & les a infiniment affoiblies.

La Hollande à peine devenue République s'enrichit & devint une des grandes Puissances de l'Europe, en s'appropriant pour le Commerce, une partie des plus précieuses découvertes des Portugais, & une partie des fruits de celles des Espagnols. Ce n'est peut-être qu'aux succès & à l'élevation rapide de cette République que sont dus les progrès du Commerce de l'Angleterre & de la France, qui sont restées long-tems occupées uniquement d'une industrie intérieure, & de querelles qui n'avoient d'autre objet, que les limites de quelque domination territoriale. Car la Hollande avoit déjà une Compagnie des Indes Orientales, riche & puissante, une Compagnie des Indes Occidentales, & portoit son Commerce chez toutes les Nations de l'Europe & dans les trois autres parties du monde, lorsque l'Angleterre & la France ne formoient encore que des entreprises très foibles sur les Côtes d'Afrique & dans les deux Indes.

Les Anglois font parmi les Nations modernes de l'Europe, les premiers qui ont considéré le Commerce comme une science, qui en ont discuté les grands principes, surtout relativement à leurs intérêts. C'est la Nation Angloise qui a sçu le mieux les mettre en pratique, qui la première a regardé l'Agriculture & la population comme la base du Commerce, en a calculé les avantages, & reconnu que les productions de la culture des terres sont les premiers biens d'une Nation, les seuls biens physiques & qui ne sont pas sujets aux révolutions; que la moindre fabrique, que la plus petite entreprise de Commerce doit être considérée, cultivée & protégée, lors qu'elle peut fournir à la subsistance de quelques Citoyens. Il eut été peut-être très heureux pour l'Angleterre & pour les autres Nations, que son Gouvernement fut toujours resté attaché uniquement à ces grands principes.

La France s'est long-tems reposée sur la bonté & la quantité de ses productions naturelles. On y a long-tems vécu dans le préjugé qu'elle pouvoit se passer de ses voisins, & que la richesse de ses denrées mettoit les autres Nations dans sa dépendance. Le Ministre COLBERT connut la nécessité des Manufactures, les releva,

lès étendit, anima, protégea l'industrie Française, & lui fit faire les plus grands progrès. Il voulut rendre le Commerce de la France actif. Il y réussit en partie en relevant la marine. Le hazard donna à la France, des possessions en Amérique; l'ambition de quelques François y forma des Colonies, que le Commerce des Hollandois entretint d'abord & fortifia. La richesse du Commerce de l'Amérique attira enfin l'attention du Gouvernement François; & des soins médiocres joints à l'activité, à l'intelligence des Négocians & des Colons, jettèrent les fondemens d'un Commerce très riche, & toujours susceptible jusqu'à présent de nouveaux accroissemens. On doit en attendre de très grands de la nouvelle attention que le Ministère donne aujourd'hui à la culture, à la police des Isles Antilles, & aux défrichemens de la Guyane & de la Cayenne.

Les grandes Nations du Nord ne se sont livrées que fort tard au Commerce, & il semble qu'elles y ont été forcées par les Nations du Midi de l'Europe, singulièrement par la Hollande. Les Danois, les Suédois & les Russes; n'ont connu des besoins hors des limites de leurs territoires, que lorsque leurs productions sont

devenues nécessaires aux Nations du Midi, & ce n'a été que le grand Commerce de celles ci, qui leur a rendu nécessaires toutes les productions du Nord. C'est la Hollande qui la première a donné une si grande étendue à sa marine, qu'il lui eut été impossible de former & d'entretenir sans le secours du Nord. Son Commerce l'ayant forcée d'y aller chercher tous les matériaux nécessaires à la construction, pour laquelle son territoire ne produit rien, & qu'elle ne pouvoit trouver chez les Nations voisines, elle a porté aux Nations du Nord de quoi faire des échanges, & de quoi diminuer les avantages de la balance de ce Commerce par des cargaisons assorties. Il étoit tout naturel que ces cargaisons fissent connoître à ces Peuples de nouveaux besoins, en même tems ceux qui les leur apportoient, leur faisoient connoître le prix de leurs forêts & d'autres productions propres à ces climats, dont l'abondance leur étoit à charge ou inutile. Les Anglois ont eu bientôt les mêmes besoins du Commerce du Nord, que les Hollandois, pour l'élévation d'une marine dans la suite bien plus étendue que celle de la Hollande. Ils ont fait ensuite comme les Hollandois, un Commerce d'économie des marchandises du Nord,

avec les François, les Espagnols & les Portugais. Leur concurrence & bientôt leur supériorité dans leurs exportations du Nord, ont fait ouvrir les yeux à ces Nations, ou a leurs Gouvernemens, sur les trésors du Commerce, leur en ont fait reconnoître le prix, & les ont engagés à la recherche des moyens de les partager avec les Nations du Midi.

Si l'on parcourt avec attention la marche & les progrès du Commerce, chez les Nations anciennes & chez celles de l'Europe moderne, on fera bientôt convaincu, qu'on a tort d'attribuer au Commerce la foiblesse des Empires, & de croire que ses richesses en préparent la chute,

Les Nations commerçantes qui furent les victimes de l'ambition d'Alexandre & de celle des Romains, ne furent pas subjuguées par la raison que le Commerce avoit accumulé chez elles, plus ou moins de richesses, mais parce qu'elles ignoroient l'art de la guerre, & les moyens que donnent les richesses, de la faire avec supériorité. Etoit-ce les richesses du Commerce qui avoient préparé la destruction des Carthaginois, le Peuple le plus commerçant dont nous connoissons l'Histoire? N'est-ce pas au contraire avec le secours des richesses du Commerce, que ce Peu-

ple fit la plus longue, la plus dispendieuse & la plus vigoureuse défense dont l'Histoire ait fait mention, contre la Nation alors la plus nombreuse & la plus guerrière de la terre? Ce fut au Commerce que Carthage dut pendant long-tems sa supériorité, qu'elle auroit conservée, si l'art du Gouvernement avoit répondu à l'étendue des facultés & des moyens que lui donnoit son Commerce, alors le plus riche de l'Univers.

Si les Nations commerçantes avoient su profiter des avantages que donnent les richesses du Commerce, pour soutenir la guerre, pour établir une vigoureuse défense, aucune n'auroit été la proie de ces Hordes de Tartares, ou d'habitans du Nord, qui ont subjugués successivement presque toute l'Europe. Ce n'étoit pas partout d'ailleurs les richesses du Commerce qui les attiroient, mais des climats plus doux que les leurs, & des terres cultivées. Ces Peuples abandonnoient une patrie trop peuplée, quoi qu'elle le fut moins qu'elle ne l'est aujourd'hui, & qui ne pouvoit fournir à la subsistance de tous ses habitans, parce qu'elle étoit sans culture & sans Commerce; pour s'établir dans des terres étrangères bien cultivées, & dont ils s'emparoiént, parce qu'ils les trouvoient sans

défense, ou mal défendues. Ce n'étoient ni les richesses du Commerce, que ces Peuples ne connoissoient point, qui les attiroient, ni ces richesses qui avoient affoibli les Nations qu'ils subjugoient avec tant de facilité. Les Gaules & la Grande-Bretagne n'étoient point commerçantes, lorsque les Francs, les Saxons & les Normands s'en emparèrent; & le Commerce de l'Italie n'existoit pas, quand elle devint la proie des Lombards. Le Commerce, bien loin d'avoir attiré ces irruptions, les a fait cesser en établissant des moyens de défense chez les Nations commerçantes, qui ont ensuite multiplié chez les Nations qui fournissoient ces irruptions, les moyens de subsistance en y introduisant du Commerce. On n'a pas fait attention que le défaut de culture & de Commerce, & la nécessité de subsister étoient les seules causes de ces émigrations qui inondoient les pays cultivés. L'Agriculture, les Arts, l'industrie & le Commerce, qui se sont introduits partout, ont heureusement fait cesser ces irruptions, qui ont tant de fois dévastés l'Europe.

Il s'est fait une révolution heureuse & presque générale sur la surface de la terre, qui n'est due qu'au Commerce, qu'on n'a peut-être pas assez observée.

La suite le mois prochain.



S U I T E

E *Du Traité sur l'Education Morale.*

I. *Ne point chatier par humeur.*

NE châtiez point par humeur; beaucoup moins dans la colere, dans un accès d'emportement. C'est là ce qui a tant décrié les châtimens; c'est ce qui les rend suspects, odieux, comme s'ils ne pouvoient jamais tendre qu'à dégrader, & avilir ceux qui les administrent & ceux qui le reçoivent. Il n'y a rien en effet de plus révoltant que de voir un Père, un Maître, saisir un Enfant coupable, si l'on veut, mais qui souvent ne l'est que de quelque peccadille, l'étendie par terre, & le charger de coups qui ne sont, ni méfurés, ni comptés, & qui ne prennent fin que quand la colere du Bourreau est rallentie; ou son bras fatigué. De pareilles extrémités sautent aux yeux, & sont choquantes au dernier point pour les personnes qui ont quelque Education, quelques principes; mais je les prie d'y faire attention, & de voir si la différence qu'il y a entr'elles & celles qui com-

mettent

mettent ces excès , ne seroit point simplement du plus au moins. L'humeur est une chose bien commune, & dont bien peu de gens savent se préserver. Ce qu'ils n'ont pas désapprouvé hier , ou même ce qui les a fait rire , leur déplaît aujourd'hui , & leur inspire une sévérité dont ils ne pourroient se rendre raison à eux-mêmes. Les hommes les plus modérés ont aussi des accès de vivacité qui les maîtrisent , s'ils ne se tiennent sur leurs gardes. Tout cela est extrêmement nuisible à l'Education. Un Enfant qui n'est pas gouverné d'après des principes uniformes & immuables , est dans le cas d'un Cheval à qui l'on donne mal a propos des faccades qui ne servent qu'à le faire cabrer. Le meilleur assurément seroit que ceux qui élèvent , n'eussent ni humeur , ni colère ; mais cette prétention seroit trop forte ; & tout ce que nous pouvons faire à cet égard , c'est de les prier d'acquérir autant d'empire qu'il est possible sur eux mêmes. Au moins nous exigeons d'eux qu'ils prennent une résolution bien décidée & fidèlement exécutée de ne jamais châtier dans ces situations irrégulières ou violentes , qui ne leur permettent pas de le faire avec règle & avec succès. On fait ce mot d'un ancien Grec à son Domestique : *Ab ! com-*

me je t'accommoderois, si je n'étois pas en colere! Je crois donc qu'un Père, & une Mère, un Maître, qui se connoissent, & qui savent qu'ils ne peuvent pas répondre d'eux, lorsque le travers les domine, ou que la passion les emporte, doivent prendre des précautions exactes, s'imposer des loix severes, pour suspendre toute action tant que ces états durent. Ils peuvent se séquestrer en quelque sorte, & s'éloigner de l'objet qui les affecte, jusqu'à ce qu'ils soyent revenus à eux-mêmes. Les Enfans aussi, quand ils ont déjà quelque usage de la raison, peuvent être prévenus & avertis de se tenir à l'écart dans de semblables momens. Il est vrai que cela leur découvre une imperfection dans ceux qui les élèvent; mais de deux inconveniens il faut préférer le moindre; & c'est bien pis lorsqu'ils voyent ces personnes dans le transport de la fureur, & qu'ils en éprouvent les sinistres effets. Quand divers supérieurs coopèrent à l'Éducation, ils peuvent s'assister à cet égard, & détourner des orages qui s'élevent mal à propos, ou qui seroient trop violens. Une Mère suspend les coups d'un Père; un Père fait cesser les criailleries d'une Mère: Ce qui demande néanmoins des ménagemens particuliers dont je ferai un

article séparé. Ici je veux seulement ban-
 nir du sein des familles cette terreur qui
 y cause quelquefois les plus étranges rava-
 ges. Fuyez, se crient l'un à l'autre de
 pauvres Enfans; cachez-vous; mon Père
 est en colère; il nous abîmera. Quelle hon-
 te surtout, quand ces tempêtes sont for-
 mées par des passions honteuses, naissent
 dans le sein des débordemens; quand c'est
 dans l'ivresse, le jeu, ou tel autre excès,
 qui allument ces embrasemens! Peut-
 il rester dans de pareils cas le moindre
 vestige d'Education? Qu'il est déplora-
 ble aussi de voir quelques Enfans injuste-
 ment pris en aversion, devenir les objets
 perpétuels de ces bourrasques, être ce qu'on
 appelle vulgairement des *Souffre douleurs*,
 tandis que leurs Frères & Sœurs, ou leurs
 Camarades, ne sont point châtiés lorsqu'ils
 font beaucoup pis, & qu'ils ont souvent
 la malice de profiter de leur disgrâce pour
 l'aggraver, & leur attribuer toutes les
 frédaines qui se commettent. Une Famil-
 le, une Ecole, sont des États dont le sort
 ressemble à ceux des Empires & des Ro-
 yaumes. Les TITES & les TRAJ-
 ANS y sont rares; au lieu qu'on y ren-
 contre à chaque pas des CALIGULAS
 & des NERONS.

2. Ne point infliger de châtimens nuisibles.

N'infligez point de châtimens qui puissent faire sur le champ, ou produire pour la suite des impressions nuisibles au corps. Ce précepte est en partie lié au précédent. Ceux qui châtient avec passion, n'ont aucune mesure dans la dispensation des châtimens; ils adressent leurs coups indifféremment à la première partie du corps qui se trouve à leur portée, & ne pensent point à en régler la force. Tantôt on décoche quelque violent soufflet, qui peut ébranler la tête d'un Enfant, lui pocher l'œil, lui casser la machoire. Tantôt on allonge quelque coup de pied qui atteint où il peut, endommage des parties trop sensibles, en brise de trop fragiles. Si l'on se sert de quelque instrument, c'est encore pis: on saisit ce qu'on trouve sous la main.

furor arma ministrat.

Il seroit superflu de détailler tous les accidens qui résultent de là: ils sont aussi diversifiés que les matières qui peuvent être mises en œuvre en pareil cas, & que les playes dont chaque membre est sus-

ceptible. On ne fauroit trop conjurer ceux qui sont capables de ces excès de prendre la plus ferme résolution de s'en abstenir, & de l'exécuter invariablement. On ne fauroit trop avertir les Parens qui envoient leurs Enfans dans des Ecoles, ou qui les mettent dans des pensions, de s'assurer qu'ils ne tomberont pas entre les mains de gens capables de les meurtrir & de les estropier. Ce n'est pas pourtant qu'il faille favoriser l'extrême sensibilité de plusieurs Parens, qui ne veulent pas qu'on touche, pour ainsi dire, le bout du doigt de leurs Enfans, & qui, dès que ceux-ci font le moindre rapport, vrai ou faux, du moins toujours exagéré, sur-tout dès qu'ils montrent les plus legeres traces d'un châtiement reçu, prennent feu, vont accabler d'invectives, quelquefois de repréailles, les Maîtres qui ont infligé ce châtiement. Quand un Enfant se sent ainsi protégé, il n'y a plus moyen de le faire plier. Et cela arrive souvent dans les grandes Maisons, où la première loi imposée à un Précepteur, c'est de respecter l'Idole qu'on lui confie, & qui reste par ce moyen une vraie Idole, ou devient un Demon.

Le précepte de s'abstenir des châtimens nuisibles tenoit en partie, comme je viens de le démontrer, au précepte de châtier d'

sans froid. Mais il a encore un rapport
 avec la nature des instrumens dont on se
 sert pour châtier, & qui peuvent par eux-
 mêmes affecter la partie souffrante, de ma-
 nière qu'outre la douleur qui est le but
 du châtement, il y ait à craindre des ébran-
 lemens trop vifs, ou des solutions de con-
 tinité dangereuses. La verge est presque
 le seul instrument qui ne puisse point faire
 d'autre mal que celui qu'on a intention de
 faire. Voilà pourquoi elle est louée &
 recommandée dans nos Saintes Ecritures,
 comme très convenable aux Enfans, &
 très bien placée entre les mains d'un Père
 qui veut s'acquitter des devoirs de l'Edu-
 cation. Tout autre correctif physique a
 des inconvéniens. Ces nerfs de bœuf,
 ces courroyes, dont on frappe les épau-
 les; peuvent en se repliant atteindre au
 visage & l'endommager. La dureté des
 bâtons peut briser les os. Les férules mê-
 me des Collèges, pour peu qu'on outre
 leur usage, & qu'on ne prenne pas garde
 à la délicatesse de certains Enfans; en-
 fient la main, roidissent le bras, & cau-
 sent des incommodités, non-seulement pas-
 sagères, mais durables & irrémédiables. En
 général il vaut mieux relâcher quelque
 chose de la sévérité des châtimens, que de
 courir risque d'altérer la santé de celui

qu'on châtie. Sculement il ne faut pas lui faire connoitre le principe des adouciffemens dont on use : Autrement il feindroit à tout bout de champ des symptômes qui n'auroient aucune réalité. Dans ces fortes de choses on peut dire que l'Enfant en fait presque toujours plus que le Père ou le Maître.

3. *Ne pas châtier fréquemment.*

Ne châtiez pas fréquemment. Troisième précepte. Il est aisé d'en sentir la raison : Tout ce qui devient habituel, ne produit plus d'effet, ou en produit beaucoup moins. Chez bien des gens, le grand secret de l'Education c'est de courir au châtiment. L'instrument est toujours à portée de la main ; si l'Enfant fait le moindre écart, on l'empoigne ; il est fouetté, étrillé ; & l'instant d'après c'est à recommencer. Le châtiment, dispensé de la sorte, ne sauroit réussir ; il faut qu'il soit vu de loin, préparé, & que sa perspective soit ce qui intimide le délinquant. Les réflexions qu'il fait pendant l'intervalle de l'attente, la lenteur & la circonspection des apprêts, le tiennent dans l'anxiété : Il voudroit que le calice pût passer arrière

de lui. Cela me rappelle l'idée d'un Père, qui ne châtioit jamais sur le champ, mais qui disoit à l'Enfant: *Demain matin vous me ferez souvenir de vous donner le fouët*; & si l'Enfant y manquoit, la dose étoit doublée. C'est la proprement ce qui imprime l'idée de la punition; c'est ce qui la rend doublement efficace. On peut mettre ici les réprimandes & les mercùriales dans la classe des châtimens. Ceux qui ne savent qu'étourdir les Enfans par un bourdonnement de reproches perpétuels, ou par des criaileries réitérées à tout propos s'y prennent très mal. Ils ne font, ni écoutés, ni craints. Les Enfans sentent le ridicule & l'injustice de leurs procédés; & s'ils ne peuvent s'y soustraire, ils prennent en haine des personnes qui leur font passer la vie d'une manière aussi disgracieuse. Il faut qu'un air sérieux & comminatoire, des paroles dures & des voyes de fait, soyent pour les Paterens l'œuvre étrange; alors les Enfans, lorsque le cas arrive, sentent bien qu'il s'agit de quelque chose d'important; ils se jugent d'avance, & se condamnent eux-mêmes. Or il n'y a rien de plus salutaire dans l'Education que d'être approuvé, & pour ainsi dire, justifié par ceux même qu'on élève, en sorte que, de quel-

que manière qu'on les traite, ils conviennent qu'on a raison de les traiter ainsi.

4. *Ne pas se désister du châtement commencé.*

Ne vous désistez point d'un châtement commencé. Cela suppose qu'avant que de le commencer, vous ayiez mûrement pesé la nécessité, & précisément déterminé qu'elle en doit être la force ou la durée. Alors continuez & achevez, sans vous laisser détourner par quoi que ce soit. Ici se trouve à mon avis le point décisif de l'Education. Il consiste à être réellement Maître de ses élèves, en sorte qu'ils n'ayent aucun moyen de traverser vos opérations; comme un Cheval, quelque fougueux qu'il soit, ne démonte pas un habile Ecuyer : Comparaison que je ramène quelquefois, parce qu'elle est exactement juste. Deux ressources sont ouvertes aux Enfans, les prières & les pleurs d'une part, les combats & la résistance de l'autre. Si l'on se laisse vaincre par l'une ou par l'autre de ces voyes, tout est perdu. La scène qui a une fois réussi, réussira toujours. L'Enfant la fait trop bien, & n'a garde de l'oublier. Quoique les inconveniens soyent

à peu près égaux de part & d'autre, c'est surtout de la résistance des Enfans qu'il faut se piquer de triompher, parce que cette résistance n'est autre chose qu'une mutinerie, une indocilité, qui dans la suite fera des sujets audacieux, véritable croix des Parens. Quand donc le bras est une fois levé sur de pareils rebelles, tous leurs efforts ne doivent servir qu'à en aggraver le poids. On n'a d'autre règle pour finir leurs châtimens que l'aveu qu'ils font d'être vaincus, & les actes de soumission qui en résultent. Toute compassion avant ce terme est une compassion cruelle. Deux ou trois minutes alloient terminer l'affaire, au lieu que demain il faudra doubler la dose, après demain la tripler, & finir par un honteux désistement. Je l'ai insinué plus haut; les craintes de convulsions & d'autres accidens ne sont pas admissibles dans ces cas; ou bien il faudroit que l'Enfant fut maléficié, qu'il lui survint quelque dérangement extraordinaire. Hors de ces cas, que l'œuvre soit consommée! Et même, si l'on s'apercevoit d'un retour de mutinerie, il n'y auroit d'autre parti à prendre que de réitérer jusqu'à extinction, sinon du rebelle, au moins de la rébellion. Les meilleurs Pères & Maitres sont ceux qui tiennent in-

variablement cette conduite. Et quand ils l'ont tenue deux ou trois fois, ils en font ordinairement dispensés pour l'avenir; au lieu que les Educations communes ne font presque qu'un démêlé perpétuel entre ceux qui élèvent & ceux qui sont élevés. Les premiers grondent, les seconds murmurent; les uns châtient, les autres regimbent; c'est presque à qui fera le plus fort.

5. *Ne point bouder.*

Ne boudez point. Ce précepte interdit une des plus mauvaises coùtumes de l'Education. Soit disposition naturelle de la part de ceux qui élèvent, soit qu'ils s'imaginent user d'un moyen convenable, ils ne se contentent pas de réprimander, ou de châtier, les Enfans qui leur paroissent le mériter; mais ils ne les regardent pas, ils ne leur parlent pas pendant un tems infini: Ce qui détruit précisément tous les bons effets que les réprimandes, ou les châtimens, auroient pu produire. Un Enfant, s'il peut se soustraire à la présence de ceux qui lui offrent un aspect aussi rebutant, le fera, & se dédommagera par des frédaines des délagrémens qu'on lui cause. S'il est gêné au point

de ne pouvoir s'écarter, il s'attristera; & à la longue il concevra de l'aversion pour des gens qui certainement ne doivent pas lui paroître aimables. Qu'y à t-il donc à faire? Après toute réprimande, ou tout chatiment, si l'on s'est conformé à nos directions précédentes, l'Enfant a plié, il a senti son tort, il l'a reconnu, & il a demandé un pardon qui lui a été accordé. Dès là tout est fait; le passé est passé, il est comme non venu. Les parens doivent reprendre, & même sur le champ, leur sérénité, afin que l'Enfant reprenne sa confiance, & cette gayeté qu'on ne sauroit trop ménager & conserver; parce que, sans elle, & si on a l'imprudence de l'éteindre, il n'y a rien à espérer de la part de l'Enfant; c'est un Esclave, un Forçat. Les chatimens bien administrés doivent ressembler à ces orages qui obscurcissent l'horison pendant quelque tems; l'éclair brille, le tonnére gronde, les nuées se débondent; mais attendez un peu, & vous verrez le Ciel net, & vous respirerez la plus agréable fraîcheur.

6. *Ne pas se croiser.*

Ne vous croisez jamais dans la dispensation des chatimens. Ceci suppose le cas

où deux personnes partagent, au moins à peu près, l'autorité domestique, comme le font le Père & la Mère pour l'ordinaire. Si en général ils ne sont pas bien d'accord, il n'est presque pas possible que l'éducation des Enfans réussisse. Leur désunion les présente sous un point de vue qui n'inspire point cet attachement, & n'imprime point ce respect, qui sont les grands ressorts de la soumission filiale. Dans leurs emportemens ils étalent des défauts palpables, & ils s'en reprochent souvent de cachés. Qu'on juge des effets que cela doit produire sur des Auditeurs beaucoup plus attentifs & plus intelligens qu'on n'a coutume de les supposer. Mais, quand des Parens ne seroient divisés que sur l'Éducation, & en particulier sur les châtimens, de sorte que l'un voulut empêcher l'autre de faire ce qu'il se propose, il en résulteroit de très grands inconvéniens. Les Enfans se fortifieroient dans l'idée qu'on use d'une trop grande rigueur à leur égard, ils chercheroient un azile du côté où l'indulgence le leur offrirait. De simples gestes de compassion pendant qu'on les châtie, ou des consolations après qu'ils ont été châtiés, sont également nuisibles. Si donc l'un des Parens est réellement trop sévère, le seul parti à prendre pour l'au-

tre, c'est de lui représenter dans le tête à tête, & de le solliciter, aussi fortement qu'il le jugera convenable, à s'abstenir des traitemens trop rigoureux. Quand il en résulte une conformité dans la façon de penser & d'agir des Parens, tant mieux; sinon, il est pins à propos de laisser cours à la sévérité que de la traverser dans le tems même de son exercice. Tout au plus celui des Parens qui est le plus doux, peut-il donner quelques directions aux Enfans, afin qu'ils évitent les actions qui les exposent à toute la rigueur des châtimens. Encore ces directions doivent-elles être accompagnées d'extrêmes ménagemens, en sorte qu'elles ne portent aucune atteinte aux droits légitimes d'un père, ou d'une mère; droits qui, pour être trop sévèrement exercés n'en sont pas moins respectables.

Quand doit cesser l'usage des châtimens.

Voilà, si je ne me trompe, un exposé assez net de ce qu'il faut observer dans l'usage des châtimens. En suivant les préceptes qui viennent d'être donnés, & en se contentant de les modifier suivant le caractère des élèves & les circonstances, je me persuade que personne ne se repen-

tira, lorsqu'il fera parvenu au bout de la carrière de l'éducation, d'avoir établi dans sa maison une bonne discipline, qui n'y est pas moins nécessaire que dans les Armées. Il ne resteroit plus qu'à déterminer la durée de cette discipline, en répondant à la question; à quel âge un Enfant cesse d'être châtable? Mais je ne crois pas, qu'on puisse fixer de terme précis à cet égard, parce que cela dépend du naturel des sujets qu'on élève, & de la manière dont on s'y prend pour les élever. Je dirai donc seulement que, plus on aura sù manier la verge à propos, commencer de bonne heure, & montrer de la fermeté, plus on parviendra tôt à l'époque où la raison, l'idée des devoirs, & les sentimens affectueux, rendent les élèves incapables de s'exposer au châtement. Rien de plus satisfaisant que d'initier au nombre de ses Amis des Enfans, soit les siens, ou ceux qui nous ont été confiés, & de vivre avec eux dans des liaisons d'intimité. Dans les Enfans bien nés & bien élevés, ces dispositions n'attendent pas le nombre des années. Mais il y en a d'autres qui sont si durs & si incorrigibles, qu'on a quelquefois honte d'être forcé à les châtier malgré leur âge & leur stature. Cet âge & cette stature ne doi-

vent pourtant pas mettre obstacle à une rigueur plus nécessaire alors peut-être que jamais. Et je vais jusqu'à dire que, quelque soit l'âge auquel un Enfant manque de respect à ses parens, & leur dit des impertinences, il est dans le cas d'être traité comme il plaira aux parens, qui, jusqu'à la fin de leur carrière, doivent être les objets du plus profond respect. Il ne s'agit point ici cependant des démarches que des Enfans majeurs font pour leurs propres affaires, dont ils sont seuls juges compétens; ils peuvent sans sortir des bornes du respect, s'arroger à cet égard une liberté qui leur appartient en effet, je n'ai en vue que les égards proprement dits, les discours & les actions qui doivent porter l'empreinte inaltérable de la vénération filiaie.

La suite le mois prochain.



LE PHILANTROPE.

I. DISCOURS.

Son Pittore anch'io.

ET qui est donc ce nouveau Peintre ? s'écrie quelqu'un à la lecture de mon titre & de mon Epigraphe. Le nom n'y fait rien, Cher Lecteur. Contentez vous de me lire, de m'approuver, ou de me critiquer; peu m'importe lequel vous fassiez pourvu que vous jugiez sur l'ouvrage & non sur le titre, sur les choses & non sur les mots, & que vous ne prononciez sur le mérite de mes réflexions qu'*après mure délibération.*

Mon titre annonce le motif qui me met la plume à la main; je déclare qu'on ne saurait m'en imputer d'autre. Qu'elle sera la matière de vos Discours? Je ne le fais pas: je ne forme aucun Plan: j'écrirai tout ce que je penserai. Serez vous sérieux ou badin? Je ne le fais pas non plus: cela dépendra des dispositions où je me trouverai en mettant mes réflexions par écrit. Tout ce que je fais, c'est que je ne serai jamais satyrique; j'écrirai sans

gène & sans crainte. Qu'on me lise & qu'on me critique de même ; mais qu'on ne m'insulte pas ; car je ne fais pas dire des injures : rien n'est plus éloigné de mon caractère. Je proteste d'avance contre toutes les *accusations* d'irréligion, de personnalités, de mépris des *Puissances supérieures*. S'il m'échappe quelque proposition d'ou l'on croie pouvoir tirer des conséquences dangereuses, qu'on me dénonce au tribunal de la raison. Là je me justifierai, ou je me déclarerai moi-même *atteint & convaincu* d'erreur, ou de précipitation. Mais que direz vous dans ces Discours qui n'ait été dit & rebattu cent fois ? Je dirai la vérité, ou au moins je croirai la dire ; je la rebattrai la cent & unième fois. C'est parce qu'on a trop craint de la rebattre que les hommes la connaissent si peu, ou en font si peu de cas. Vos Discours seront ils longs ? Ils seront ce qu'ils pourront ; d'une page, de dix ; peu importe, pourvu que je dise ce que je voudrai dire. Je ne m'étendrai jamais en dépit du bon sens. Je n'approfondirai jamais ce que je ne saurais pas approfondir. Mais, cher Lecteur, vos Questions commencent à me devenir à charge. Tandis que j'y répons je pourrai dire quelque chose d'utile. Eh bien ! commencez.

On a demandé *quels étoient les moyens de retirer un Peuple de sa corruption ?* On a répondu que c'étoit à nos Conducteurs temporels & spirituels a nous donner l'exemple de réformé ; mais qui est ce qui montrera à nos Conducteurs le bon chemin ? Qui leur donnera des leçons de bonnes mœurs ? Comment peut-on espérer d'avoir des hommes vertueux , tandis que le soin de les former est laissé à des hommes vicieux ?

On s'écrie de toutes parts que l'amour du bien public n'est plus qu'une chimère ; & l'on laisse le soin de pourvoir à cet abus. à des hommes paitris d'amour propre.

On s'écrie que ce sont nos préjugés qui nous rendent vicieux & malheureux : On dit que c'est à l'éducation à nous en préserver ; & l'on continue à laisser le soin de cette éducation à des hommes paitris de préjugés.

On dit que la source d'une infinité de désordres dans la société est le peu de soin que l'on prend de mettre chacun de ses membres dans sa place naturelle ; & d'employer ses talents à propos ; & l'on laisse à *l'amour propre* , à *l'orgueil* & à *la gloire* le soin de discerner ces talents. O HOMMES SAGES , venez soutenir ma faible

voix, & vous écriez avec moi que c'est aux Loix, ces Dépôts sacrés & incorruptibles de *raison* à prendre soin de former les hommes. Venez *Pères de familles*, venez & confessez ici que, à vous, votre ignorance, à vous, vos richesses, à vous, vos passions, à vous, vos vices, à vous votre pauvreté, ne permettent pas de connaître ou de pratiquer vos devoirs envers vos enfants comme l'exigerait le bien public. Venez dans un *moment de raison* dire aux Loix. „ Nous sentons qu'en nous
 „ liant à la société nous avons dû renon-
 „ cer à nous mêmes, & lui laisser le soin
 „ d'y penser pour nous; mais puisque les
 „ autres membres remplissent si mal leurs
 „ engagements, nous sommes obligés mal-
 „ gré nous d'être attentifs à nos intérêts
 „ particuliers. Nous craignons que nos
 „ enfants ne suivent trop un exemple au-
 „ si dangereux, & que l'amour d'eux mê-
 „ mes n'en vienne chez eux à étouffer
 „ tout autre sentiment. Nous voudrions
 „ au moins, si nous ne pouvions être Ci-
 „ toyens apprendre à nos descendans à le
 „ devenir. A l'avenir donc nos enfants
 „ ne seront plus à nous; ils seront à l'E-
 „ tat: nous renonçons à toute autre au-
 „ torité que celle que l'Etat nous donnera.
 „ Leurs Mères en auront soin tout le
 „ tems que leur faiblesse l'exigera; nous

„ profiterons de ce tems pour jouir du
 „ délicieux sentiment des Pères ; mais ces
 „ soins seront dirigés par les Loix .



On a dit qu'il est des préjugés que le sage condamne mais respecte. Ce sont, j'ose le dire, des préjugés nécessaires, dans l'état actuel des choses.

Ce Père à qui la nature a donné une autorité presque illimitée sur ses enfants aussi long tems qu'ils ont besoin de lui ; à qui les Loix ont conservé cette autorité aussi long tems que les passions ont besoin de digues ; ce Père dis-je, abuse de ce pouvoir ; il veut se rendre l'arbitre de la destinée de son enfant, il veut étendre l'effet de ce pouvoir sur toute la durée de son existence. Il a tort : le préjugé qui lui accorde ce droit est un préjugé condamnable ; mais anéantissons le, & nous autorisons les plus grands désordres.

Cet homme nous vante les actions héroïques de ses Ancêtres : *ma naissance ! ma naissance !* dit-il sans cesse : C'est à moi qu'appartiennent les premières charges de l'Etat, parce que mes Ancêtres les ont méritées. Vous avez des vertus, nous dit-il, mais elles sont nulles, parce que vous êtes *sans naissance*. Celui qui nous tient ce langage nous tient le langage du préjugé ;

mais si c'est le langage du préjugé, c'est aussi celui de l'honneur. Celui qui se glorifie des vertus de ses Aïeux, est ordinairement disposé à les imiter. Ce langage est plus supportable que celui de cet autre qui nous dit *mes richesses ! mes richesses !* Loin d'ici *noblesse, valeur, science, vertu* : mes richesses me tiennent lieu de tous ces avantages.

Je dis donc qu'il est des préjugés nécessaires dans l'état actuel des choses ; mais l'éducation pourrait rendre ces préjugés inutiles, en apprenant aux hommes à se former de justes idées des choses ; & c'est aux Loix, je le répète, à pourvoir à cette éducation.

Quel doit être le but d'une bonne Législation. Ce n'est pas de rendre les hommes *riches* ou *savants*, mais *heureux*. Or tous les soins d'un Législateur pour conduire les hommes au bonheur seront nuls, s'il ne s'empare pas d'eux au moment de leur naissance.

On travaille à pervertir notre raison jusqu'à l'âge de vingt cinq ans ; & à vingt-cinq ans le Législateur veut que nous raisonnions ! Quelle absurdité !

On veut que nous soyons *heureux & vertueux* ; &, à l'âge où l'on devrait commencer à nous donner des leçons d'humai-

nité & de vertu, on nous étale pompeusement un rarnas immense d'inhumanités & de vices. Là le vice triomphe impunément de la vertu : Là la tyrannie se repait tranquillement de sang humain : Là c'est un *Héros* un *Grand homme* qui arrose de sang de vastes régions, & qui rend malheureux la moitié du Genre humain. Jamais, la vertu, la vraie magnanimité n'est préconisée. Le moyen de former des hommes vertueux ! Que les mots *de vertu*, *d'humanité*, soient les premiers sons qui frappent nos oreilles ; que les vertus paisibles, le dévouement à la Patrie qui forment la base de la société, & que l'on ne trouve guères qu'à l'Atelier, à la Cabane, soient les premiers récits dont on charge notre mémoire.





C O R I D O N.

·IDYLLE III. *Sur le ravage de la Grêle.*

L'HYVER ne règnoit plus dans les Campagnes, tout reprenoit une face plus riante; le Soleil de ses rayons bienfaisants, commençoit à réchauffer les airs glacés par les aquilons; la terre parée de fleurs & de verdure promettoit au Laboureur charmé l'agréable fruit de ses travaux; mais cette douce espérance ne fut que trop tôt détruite, une grêle effroyable eut bientôt ravagé les tendres & fragiles thrésors des champs.

O sort fatal! dit en pleurant, le Jeune Coridon; destins ennemis, étiez vous jaloux de mon bonheur? C'est donc en vain que mes bras fatigués ont travaillé pour enrichir cette terre? C'est donc en vain que couvert de poussière & de sueur, j'ai tant de fois bravé les rayons brulans du Soleil? Jamais saison n'avoit offert de si belles espérances: A peine la douce chaleur du Printems avoit fait fondre les neiges & les glaçons de l'hiver; à peine le tendre rossignol avoit recommencé son ra-

mage ; la terre ouvroit déjà son sein & se paroit de mille thrésors ; déjà le plus doux objet de nos vœux , la fragile moisson couvroit les champs d'une verdure agréable ; plus fraîche que la rosée du matin , chaque jour la voyoit croître & s'élever ; l'épi quoi , qu'à peine formé commençoit à promettre une récolte abondante ; les arbres étoient chargés de mille fleurs ; déjà même le tendre fruit se monroit à mes yeux charmés , & les rameaux ombrageoient la terre. Avec quel plaisir je voyois naître tant de richesses ! Avec quelle ardeur je bénissois le Ciel qui favorisoit ainsi mes travaux ! Hélas n'avois-je donc vu luire quelques rayons d'espoir que pour ressentir plus vivement mon infortuné ? L'air s'obscurcit , une grêle terrible perce la nue un seul instant détruit mon plaisir & ma félicité. Je porte en tremblant mes regards sur ces Campagnes si fertiles . . . O , douleur ! Je n'y vois plus cette abondance qui me rendoit orgueilleux : Les arbres dépouillés de leurs ornemens , baissent leurs tristes rameaux , ces fleurs dont ils étoient parés séchent & se flétrissent : Ces bleds autrefois si beaux , ces bleds mon unique ressource , sont abbatués & languissans ; tout brule , tout périt . . . & voilà donc le fruit de mes travaux ? O vous ,

qui faifiez le plaisir de mes yeux & la joie de mon ame, vous que j'avois rendues si florissantes, aux dépens même de mes forces & de ma tranquillité, campagnes désolées, que sont devenues vos richesses? Qu'avez vous fait de ces trhéfors dont vous étiez embellies? Qu'avez vous fait de mon bonheur? C'étoit de vous que je l'attendois, c'est à vous seules que je le demande. L'avenir le plus affreux se présente à mon ame affligée: Où trouverai je de quoi vous rendre vôtre abondance? Qui me fournira la saison prochaine ces semences précieuses qui, renfermées dans vôtre sein deviennent les plus douces espérances de la contrée? Je ne vous verrai donc plus que tristes & stériles! En vain, le soleil se lèvera sur vous & vous prodiguera son secours, il ne fera plus meurir vos épis; en vain la pluye vous apportera son humidité favorable, elle ne fera plus croître vos richesses: Hélas! si je ne puis compter sur vous, que deviendrai-je? Comment fournir aux tributs exigés par les Loix? Comment trouver les moyens de conserver cette vie malheureuse? Comment défarmer la rigueur d'une foule de Créanciers impitoyables, dont je me représente déjà l'impatience & l'avidité? Que ne suis-je seul à souffrir? mes maux en

seroient plus supportables : O chers Auteurs de mes jours ! ô vous , que l'âge & les infirmités me rendent plus chers , s'il étoit possible , pourquoi faut-il que ces malheurs nous soyent communs ? Pourquoi faut-il que mes soins n'ayent pu vous sauver de l'indigence ? Je ne travaillois que pour vous , j'espérois tout de l'abondance que me promettoit cette année ; qu'il étoit doux pour moi de me voir en état de vous soulager ! Une joye si légitime & si pure étoit-elle donc un crime ? Ah ! si le Ciel punit des sentimens aussi naturels , pour qui réserve-t-il ses récompenses ?





ANNONCES DE LIVRES

E T

A V A I S D I V E R S .

I

PENSE'ES & réflexions de M. DE RANCE', Abbé de la Trappe. A Paris, chez VENTE, Libraire, au bas de la montagne Ste. Geneviève, 1767, Vol. in-12 de 356 pag. Les pensées rassemblées ici roulent sur divers sujets de piété, qui sont indiqués par de petits sommaires. Elles sont tirées des Lettres spirituelles du célèbre SOLITAIRE qui a fait revivre, au milieu des Forêts du Perche, l'ancienne Thébaïde d'Égypte. Ce petit Livre est comme un vase précieux, d'ou s'exhale l'odeur de la piété la plus pure. A la suite des Pensées, est une paraphrase sur les sept Pseaumes de la pénitence, écrit plein de sentiment & d'orction. Nous avons presque perdu le gout de cette onction si attrayante, si puissante sur les ames sensibles. La plupart des nouveaux Ascétiques sont arides, décharnés, sans chaleur.

L'ARITHMETIQUE & la Géométrie de l'Officier, contenant la Théorie & la Pratique de ces deux Sciences, appliquées aux différens emplois de l'homme de guerre. Par M. LE BLOND, Maître de Mathématique de Mgr. le Dauphin, & de MMgrs. le Comte de Provence & le Comte d'Artois, Professeur en la même science des Pages de la grande Ecurie du Roi. *Seconde Edition corrigée & augmentée.* A Paris, chez C. A. JOMBERT, rue Dauphine, 1767. 2 vol. in 8vo avec figures. Les Sciences mathématiques sont plus ou moins dépendantes les unes des autres, & tellement liées entr'elles, qu'elles ne peuvent gueres se passer du secours mutuel qu'elles se prêtent; mais l'Arithmétique & la Géométrie sont la clef de toutes. Elles sont à la formation, à l'Astronomie, à l'Optique, &c, ce que la plume & le compas leur sont à elles mêmes, des instrumens indispensables. De la diversité des usages & des applications que l'on fait de ces deux sciences fondamentales, provient la diversité des Elémens relatifs aux différens objets des Auteurs, & aujourd'hui si multipliés. Ici le but de M. LE BLOND est principalement de faciliter ces connoissances, qu-

nous en ouvrent tant d'autres, qui contribuent tant à donner de la justesse & de la précision à l'esprit, aux Officiers qui par état doivent en avoir au moins une teinture. Un Maître habile, accoutumé depuis long-tems à initier, dans les Sciences du calcul & des proportions, les plus augustes Elèves, les Enfans des Rois, a dû certainement trouver les moyens les plus propres à leur apprendre des connoissances qui ne deviennent agréables, qu'en raison des facilités qu'on trouve à se les rendre familières. On peut donc compter sur la méthode la plus claire & la mieux digérée. Mgr. le Dauphin, à qui l'ouvrage est dédié, a déjà fait des progrès rapides; & ce sont les mêmes secours qu'offre ici l'Auteur aux jeunes gens qui sont destinés au service. L'Arithmétique de l'Officier, qui remplit environ la moitié du premier vol., renferme tout ce qu'il est intéressant d'en savoir, tant pour les différens besoins de la vie, que pour les divers emplois de l'homme de guerre; & comme elle sert d'introduction à la Géométrie, l'Auteur joint partout la démonstration au précepte. Cette partie est terminée par une suite de 50 questions d'Arithmétique, qui ont été résolues par Mgr. le Dauphin ou par Mgr. le Comte de Provence: Questions

toutes applicables aux emplois militaires. La Géométrie, qui comprend le reste du premier vol. & tout le second, est divisée en 13 Chapitres. Les augmentations faites dans cette seconde édition, sont 1^o. les problèmes d'Arihmétique; 2^o. une grande partie de l'article des Logarithmes, que l'on a rendu bien plus complet; le Toisé du revêtement des Places forifiées, qu'on a joint au calcul des lignes de la fortification.

EPIDEMIQVES d'HIPPOCRATE, *traduites du Grec, avec des Réflexions sur les constitutions Epidémiques; suivies de quarante deux Histoires rapportées par cet ancien Médecin, & du Commentaire de GALIEN sur ces Histoires.* „ On y a joint un Mémoi-
 „ re sur la mortalité des moutons en Bou-
 „ lonnois, dans les années 1761 & 1762,
 „ & une Lettre sur la mortalité des chiens
 „ en 1763, dans laquelle sont développées
 „ les vues d'HIPPOCRATE sur les consti-
 „ tutions. „ Par M. DESMARS, Médecin
 Pensionnaire de la Vile de Boulogne. A
 Paris, chez la Veuve D'HOURLY, rue St.
 Séverin 1767 vol. in 12 de 359 pages.
 Les Epidémiques d'HIPPOCRATE, (dont
 il n'y a que le 1er & le 3me Livres qui

soient reconnu pour légitimes) sont ; avec l'Histoire des Animaux d'ARISTOTE & celle des Plantes de THEOPHRASTE, les ouvrages qui nous sont restés des Anciens les plus estimés, chacun en son genre, pour la méthode & la précision. L'objet de ces Epidémiques, est de faire connoître, d'une part les influences des saisons ou les changemens qu'elles peuvent causer dans les maladies des différentes années ; & d'autre part, les Loix fixes & stables que suivent ces mêmes maladies, quelque nom qu'on veuille leur donner, dans tous les pays du monde. C'est en voyageant, c'est en voyant beaucoup de malades, qu'HIPPOCRATE a répandu tant de lumières dans la médecine ; & les Epidémiques sont principalement le fruit de ses voyages. Cet Ouvrage, que l'exactitude & la sagacité de l'observation rendent si précieux, étoit encore informe, altéré, défiguré, rempli d'interpolations, Pour le traduire avec succès, pour rendre HIPPOCRATE à lui même ou du moins représenter son esprit, il falloit réunir la sagacité du Critique à l'intelligence du Médecin. M. DESMARS a rempli parfaitement ces deux objets, & voici l'ordre de son travail. Après les quatre constitutions désignées par HIPPOCRATE, suivent les notes
du

du Traducteur sur chacune, notes purement grammaticales & qui ne regardent que le Texte. Le Médecin succède au Critique, & nous donne les réflexions sur le fond même de l'Ouvrage. Ces réflexions, où l'on discute des questions assez curieuses, sont suivies du dénombrement des maladies Epidémiques, & ces deux morceaux ensemble forment un très bon Commentaire pour le Traité des Epidémiques. A la suite des 42 Histoires commentées par GALIEN, il y a des remarques d'érudition sur les traductions Latines de FOES & de CORNARIUS. Les deux pièces qu'on y a jointes étoient connues, de sorte que nous n'en rendrons pas compte.

LE *Botaniste François comprenant toutes les plantes communes & usuelles, disposées, dans une nouvelle méthode & décrites en langue vulgaire.* Par M. BARBEU DUBOURG, Docteur Médecin de la Faculté. A Paris, chez LACOMBE, Quai de Conti 1767 2 vol. in 12. De toutes les connoissances qui remplissent, éclairent ou agitent l'esprit humain, aucune ne paroît plus faite pour l'homme & plus à son usage, même dans l'état naturel, que la Botanique.

Une science dont les objets visibles & palpables sont répandus autour de nous, dont les instrumens sont dans nos mains, qui ne demande en quelque sorte que des yeux & de la mémoire, doit être la plus familière aux hommes. Mais la multiplicité des objets a prodigieusement étendu cette Science; elle s'est accrue par les découvertes, & s'est ensuite compliquée par les moyens mêmes qu'on a cherchés pour la rendre exacte; elle a pris ainsi peu à peu l'appareil d'une Science du premier ordre, & l'on ne soupçonneroit pas aujourd'hui nos jardiniers ou nos Laboureurs d'en avoir été les premiers Maîtres. M. DUBOURG vient la rapeller à sa simplicité primitive; il veut nous remettre sur la voye de l'étudier plus ou moins nous mêmes, sans secours étranger & sans beaucoup de travail. Il borne le mérite du sien à être clair, aisé, méthodique & à la portée de tout le monde, il sacrifie au seul motif d'être utile jusqu'à l'air d'érudition attaché souvent moins au fond des choses qu'à la manière de les traiter. Enfin sans abandonner les points de ralliement établis par de célèbres Botanistes, pour se reconnoître dans cette immensité d'objets, & en laissant presque tout à sa place, il ne fait que simplifier les signalemens &

ses reconnoissances. Tel est le Botaniste François. Le premier Tome de cet Ouvrage contient 1^o. les notions Élémentaires, c'est à dire, l'analyse générale des plantes & le détail de leurs parties; 2^o. l'exposition de son système, & sa distribution des plantes. Ces Prolégomènes sont suivis de trois Lettres bien écrites & curieuses sur l'application de la Botanique à la médecine; d'un avis sur la récolte, la dessication & la conservation des plantes; d'un Catalogue des plantes usuelles qui composent le jardin de l'Auteur; d'un autre Catalogue alphabétique & Latin des plantes qui croissent aux environs de Paris, avec le nom françois de chacune. Le 2^{me} Tome intitulé *Manuel d'Herborisation*, est une Description botanique des mêmes plantes qui se trouvent aux environs de Paris. L'Auteur nous fait entrevoir une suite, & l'on ne peut trop l'encourager à ne pas rester en si beau chemin. La partie médicale de la Botanique est peut-être encore, à bien des égards, un Ouvrage neuf, & digne de son attention.

TRADUCTION du *Traité de l'Orateur* de CICERON, avec des notes. Par M.

356 JOURNAL HELVETIQUE

L'Abbé COLIN. Troisième Edition revue & corrigée avec le Texte à la suite de la traduction. A Paris, chez DE BURE Père, quai des Augustins, 1767 vol in 12. de 520 pag. prix 3 liv. relié. Cette traduction, publiée pour la Ire fois en 1737, est une des meilleures que nous ayons, ou moins vaguement, une des plus travaillées & des plus finies. Si après les belles traductions de M. l'Abbé d'OLIVET, de M. le Président BOUHIER, de l'Abbé MONGAULT &c, nous pouvions manquer de preuves & de moyens contre ceux qui semblent mépriser ce genre de travail, l'Ouvrage de l'Abbe COLIN suffiroit pour le faire très justement estimer. Tout le monde a lû cette traduction, & son mérite est tellement établi, qu'elle n'a plus besoin de témoignages. Ce volume contient: 1°. Un Discours préliminaire de l'Auteur sur les moyens d'acquérir l'éloquence, Discours savant, & qui forme seul un excellent Abrégé de Rhétorique; 2°. un Avertissement du même sur la Traduction & sur les notes qu'il y a jointes; 3°. la Traduction de livre de l'Orateur, avec des notes à la fin de chaque Chapitre; 4°. le Texte de CICERON, revu sur la belle Edition in 4°. de M. l'Abbé d'OLIVET; 5°. trois Discours du Traduc.

teur couronnés par l'Académie Française, sur trois différens sujets de morale : Le premier, *que la justice & la vérité sont les plus fermes appuis du Trône des Rois*, le second, *la nécessité de connoître & de pratiquer la Religion*; le troisième, *que les Rois ne peuvent bien régner, s'ils ne sont instruits de leurs devoirs envers Dieu & envers les hommes*. On trouve chez le même Libraire, le *Traité des partitions oratoires*, traduit encore par M. l'Albé COLIN.

AVIS aux Mères qui veulent nourrir leurs Enfans, avec des observations sur les dangers auxquels les Mères s'exposent ainsi que leurs Enfans en ne les nourrissant pas, par Madame L*** in 8vo, d'environ 90 pag. broché I liv. 1767, à Paris, chez LACOMBE Libraire, quai de Conti.

Cet Ouvrage essentiel a été fait par une Mère qui nourrit elle même ses Enfans, & qui a acquis par sa propre expérience, des connoissances qu'elle communique aux Mères qui voudront suivre son exemple. Elle leur prouve qu'il est aisé de réussir à les nourrir, & sans beaucoup de peine, que les Enfans bien gouvernés sont forts de bonne heure & donnent peu

d'embarras , que les premières années forment le tempéramment des Enfans pour toute leur vie , qu'on évite une multitude de dangers en ne les mettant point en nourrice , que leur santé & leur caractère sont fortement intéressés au parti qu'on prend sur eux au moment de leur naissance ; que les mères en nourrissant évitent les ravages du lait ; s'assurent une bonne santé & la tendresse de leurs enfans ; que la méthode des nourrices est mauvaise ; qu'il n'y a point de considérations assez fortes pour empêcher les mères de les nourrir ; elle leur demontre qu'il en coûte moins d'argent , & qu'on perd moins de tems en les nourrissant soi même ; que la population en sera meilleure & plus abondante , & qu'enfin tous les avantages sont du côté de la nourriture naturelle , & tous les inconvéniens de l'autre.

HISTOIRE de Madame d'ERNEVILLE ,
*écrite par elle même , 2 parties in 12 ,
ensemble d'environ 400 pages. A Paris ,
chez DELALAIN Libraire , rue St. Jacques ;
à Dijon , la Veuve COIGNARD & LOUIS
FRANTIN 1767.*

La lecture de ce Roman doit plaire & intéresser. Les événemens y sont préparés, annoncés & liés avec art; les caractères sont heureusement destinés & bien soutenus. Le stile en est vif, & prend souvent le ton du sentiment & de la passion.

2.

ON écrit de Londres, que les Universités d'Oxford & de Cambridge ont résolu d'adopter d'orsenavant, pour la Langue Latine, la prononciation étrangère qui leur paroitra la plus naturelle. Ce changement peut procurer aux Anglois l'avantage de s'entretenir plus aisément, en cette Langue avec les savans étrangers. On ajoute que toutes les Sociétés Litteraires du pays, Colléges, Académies, Séminaires, suivront cet exemple. Mais qui leur donnera la meilleure prononciation du Latin ! Sera-ce le Nord ou le Midi ? Chaque Nation y a introduit son accent, & presque son idiotisme. Si les Italiens n'avoient pas conservé, dans leur langage même le plus pur, tant de traces de barbarie, il ne faudroit pas hésiter à prendre leur prononciation, puisqu'elle nous rap-

procheroit vraisemblablement le plus de celle des Romains : Mais qui présumera de faire aujourd'hui parmi tous leurs différens Dialectes , le discernement qui pourroit conduire à retrouver la vraie prosodie Latine ?

3.

L'ACADEMIE Royale des Inscriptions & Belles Lettres n'a pas jugé à propos d'adjudger le prix qu'elle avoit indiqué, & a remis pour la St Martin de l'année 1769 le prix dont le sujet est d'examiner : *Quels furent les noms & les attributs de SATURNE & de RHE'E chez les différens Peuples de la Grèce & de l'Italie ? Quelles peuvent être l'origine & les raisons de ces attributs ?*

Elle propose pour prix qu'elle distribuera à Pâques 1769 la question : *Quelles ont été , depuis les tems les plus reculés jusqu'au IV siècle de l'ère Chrétienne, les tentatives des différens Peuples pour ouvrir des canaux de communication , soit entre diverses rivières, soit entre deux mers différentes, soit entre des rivières & des mers, & quel en a été le succès ?*

M. DEGUIGNES a lu un Mémoire sur l'incertitude des douze premiers siècles des annales & de la Chronologie Chinoise.

M. l'Abbé de la BLETTERIE a lu la pré-

face qu'il doit mettre à la tête de la traduction de TACITE que l'on imprime actuellement au Louvre.

M. l'Abbé BELLEY a donné l'explication d'une Cornaline antique du Cabinet de Mgr. le Duc d'Orléans.

M BOUCHAUD a terminé la séance par un Mémoire sur les Compagnies chargées de la levée des impots chez les Romains.





O D E

A N A C R O N T I Q U E

Le Moineau rusé.

Pour me réjouir un peu
 Par fois j'écris des sonnettes ;
 L'autre jour auprès du feu
 J'en remplissois mes tablettes
 Lorsque je vis un oiseau
 Hélas ! c'étoit un moineau
 Qui venoit chercher retraite
 Contre une affreuse tempête.
 Entre , petit animal ?
 Viens ? dis-je dans cette cage ?
 Je ne fis jamais de mal
 A quiconque eut le courage
 De me découvrir ses maux ;
 D'ailleurs j'aime les moineaux.
 Mais mon petit camarade
 Après s'être secoué
 Ne se sentant plus mouillé
 S'en vint faire une gambade
 Au dehors de sa prison ;
 Voilà , dit-il la maison
 Que ta pitié me prépare ?

C'est bon pour cette saison ;
Mais ta tendresse barbare
Quand le printems reviendra
Sous la clef me retiendra
Que deviendrait ma femelle ?
Que deviendraient nos amours
Lorsque la saison nouvelle
Ramènera les beaux jours.
J'aime mieux de la froidure
Endurer quelques moments
Et jouir de la nature
Dès le retour du printems.
A l'instant le petit traitre
Vole & gagne ma fenêtre
Me dit adieu pour long tems.

*Par M. BILLON Curé d'Hautecour
en Bresse , Auteur de la fable du fleuve &
du ruisseau.*



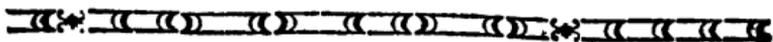


LE CAPRICIEUX.

J'AIMOIS CLORIS mais je ne l'aime plus ;
 D'être constant , selon moi , c'est abus.
 Mais , dites vous , CLORIS est jeune & belle ,
 On fait assez qu'elle n'est pas cruelle ,
 Pour un amant voila bien des vertus.
 Oui , j'en conviens mais je ne l'aime plus :
 Hier encor c'étoit une Déesse ,
 Digne d'encens , digne de ma tendresse ;
 Je l'invoquois sous le nom de VENUS ,
 Mais aujourd'hui . . . ? mais je ne l'aime plus.
 Et la raison ? Eh comment vous la dire ,
 Je n'en ai point . . . oh bon vous voulez rire ?
 Rire , moi , non ; j'en suis même confus ;
 La raison est que je ne l'aime plus.

Par le même.





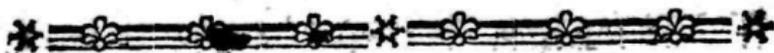
T R A I T

DE BIENFAISANCE DE S. M. LA REINE.
DE FRANCE.

UN Trésorier disoit à nôtre Auguste Reine :
 Moderez les transports d'un cœur si généreux ,
 Les trésors de l'Etat vous suffiroient à peine
 Pour fournir aux besoins de tous les malheureux.
 Ce discours ne sauroit , dit l'illustre Princesse ,
 Interrompre le cours de mes soins bienfaissans ;
 Allez , conformez vous au vœu de ma tendresse ,
 Tout le bien d'une mère appartient aux enfans,

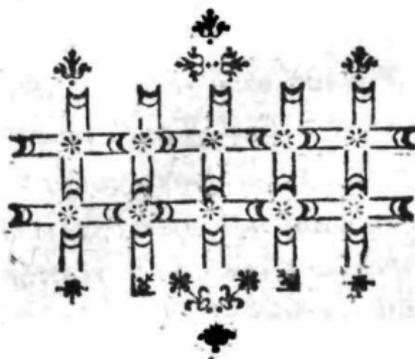
V E R S I O N L A T I N E.

CUSTOS fidem opum quas regia capsula servat ;
 Nuper Regina dixit : Clarissima Princeps ,
 Utere , crede mihi , regali parcilius auro ,
 Muneribusque inopum noli ditare catervas ;
 Namque tot impensas fiscus jam ferre nequiret.
 Talia parce mihi , respondit Regia Conjux ,
 Dicere , namque placet misera succurrere plebi ,
 Totaque debetur materis pecunia nutis.



E N I G M E.

Js surpasse en ingratitude
 Le plus barbare des humains ,
 Et le plus vertueux , par la seule habitude
 Fort souvent me prête les mains.
 Il sert ma fureur meurtrière
 Chez le peuple , chez le bourgeois
 Chez les Princes & chez les Rois
 Jusques sur les Autels , de l'être qu'il révere
 C'est par l'homme en un mot que sans ménagement
 Même sans nulle répugnance
 J'étouffe impitoyablement
 Celle par qui j'ai reçu la naissance.





L O G O G R I P H E

CRUUEL destin ! pourquoi me faire naître ,
 Puisqu'il faut écraser les Auteurs de mon être
 Je ne me plaindrois point si tant de beaux esprits
 Ne me noircissoient pas encor par des écrits.
 Cherche , lecteur , une étendue
 En verd presque toûjours tendue ,
 Un instrument tout à la fois
Convexe , raboteux , ouvert en mille endroits
 Le nom d'une petite pome ;
 Ce qu'il ne faut chercher qu'a Rome
Un oiseau blanc & noir , la moitié de pardon ,
 Ce qui circule en ton poumon
 Le synonyme de gageure
Un Dieu lascif ; voilà tout , je te jure.



Le mot de l'Enigme du mois passé est
Linge.



T A B L E.

S UITE du 4me. Mémoire. Des Gouvernemens Civils.	Page 459
Suite des Remarques sur le Dictionnaire Philosophique.	478
Suite sur le Commerce en general.	496
Suite du Traité sur l'Education Morale.	520
Le Philantrope. I. Discours.	537
Coridon Idylle III. Sur le ravage de la Grêle.	544
Annonces de Livres & Avis Divers.	548
Ode Anacréontique. Le Moineau rusé.	562
Le Capricieux.	564
Trait de bienfaisance de la Reine.	565
Enigme.	566
Logogryphe.	567